

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques

Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud

Band: - (2020)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

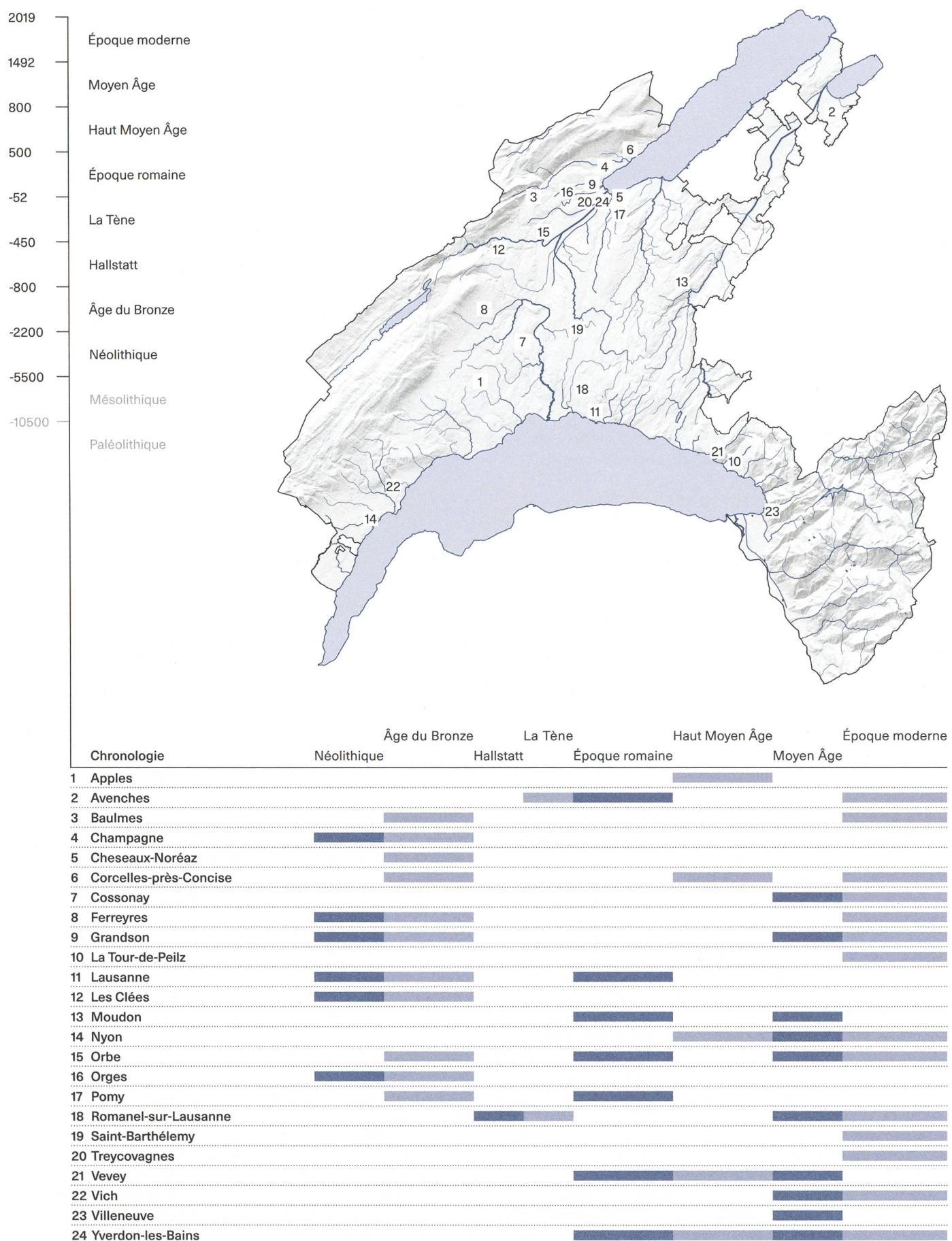
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Notices

APPLES

Bois de Fermens
District de Morges
Haut Moyen Âge
Tombes

Suite au déracinement d'un arbre, des détectoristes agréés ont signalé des éléments métalliques et des dalles de pierre faisant penser à une couverture de sépulture. Nous sommes alors intervenus à la demande de l'Archéologie cantonale pour entreprendre une fouille préventive de la zone circonscrite, sise dans une région archéologique correspondant à un cimetière mérovingien, afin de documenter cette découverte et éviter les pillages.

Quatre tombes en dalles ont été mises au jour, dont trois ont été intégralement fouillées, la quatrième étant hors de la zone prescrite. Des trois tombes fouillées, deux présentaient un entourage de dalles posées de chant, tandis que les côtés de la troisième étaient constitués de murets de galets montés sans liant. Aucun vestige anthropologique n'a été découvert, vraisemblablement en raison du pH acide du sol. En revanche une des sépultures a livré du mobilier. Il s'agit notamment de céramique et d'éléments métalliques. Les objets sont en cours d'étude.

Antoine Tenud, Audrey Bridy

Investigations et documentation: Archéotech SA

AVENCHES

Bois de Châtel
District Broye-Vully
CN 1185-2 570 200 / 1190 60
La Tène / Époque romaine
Fosses / fossé (?), inhumation de cheval, carrière, maçonnerie, four à chaux

Depuis le début des années 1980, suite aux découvertes par prospection de quelques monnaies et de rares objets métalliques datés de la fin de l'âge du Fer, la colline du Bois de Châtel est présentée comme un oppidum.

La mise au jour à Avenches d'une importante occupation gauloise qui prend place dès La Tène D1, a motivé la reprise de l'étude de ce site emblématique, somme toute très peu connu d'un point de vue archéologique. Prospections, étude du modèle numérique de terrain, observations *in situ* et sondages ponctuels ont ainsi apporté de nombreux nouveaux éléments concernant l'histoire du Bois de Châtel. Celle-ci semble débuter très tôt comme en témoigne la découverte d'une hache polie qui atteste, si ce n'est de l'occupation, du moins d'une fréquentation de la colline dès le Néolithique.

Les sondages effectués dans plusieurs secteurs clés du site, présentant des concentrations d'objets métalliques ou repérés sur le modèle numérique de terrain, n'ont pour l'heure pas permis de mettre en évidence les restes d'un éventuel rempart gaulois. Malgré tout, à l'extrême orientale du site, là où des anomalies topographiques

suggèrent l'existence d'une fortification, deux grandes structures en creux de la fin de l'âge du Fer ont été dégagées. Très évases, elles présentent des dimensions importantes, soit plus de 10 m de large pour une profondeur de près de 2 m pour l'une, et 4 m de largeur pour env. 60 cm de profond pour la seconde. Toutes deux contenaient un riche mobilier archéologique composé de nombreux tessons de céramique, d'objets en fer et en bronze, de perles en verre et de restes osseux en grande quantité. La plus grande des deux dépressions recelait en outre à sa base l'inhumation d'un cheval complet. En l'état des investigations (fouilles en tranchée), il nous est impossible de déterminer s'il s'agit de deux très vastes fosses ou de larges fossés.

Dans le même secteur, des vestiges déjà observés en 1910 par A. Naef et remontant vraisemblablement au Bas-Empire ont été une nouvelle fois partiellement dégagés. Il s'agit de deux murs construits en matériaux de réemploi, parmi lesquels des moellons de calcaire jaune très bien équarris, issus de la ville romaine d'Avenches. Ces maçonneries formant un angle droit délimitent un bâtiment ou une plateforme dont la fonction reste indéterminée.

Enfin, des traces d'exploitation des bancs rocheux – des grès coquilliers – caractérisent également cette zone de la colline du Bois de Châtel. Les nombreuses dépressions et les amoncellements de déchets de grès qui marquent encore de nos jours le terrain suggèrent en effet une extraction massive de cette roche. Attestée par les



→ Fig. 1
Apples
Bois de Fermens.
Vue générale
des sépultures en fin
de fouille.
© Archéotech SA



← Fig. 2
Avenches
Bois de Châtel.
Vue au drone d'un des sondages effectués
au Bois de Châtel. Au
centre, les restes d'un
four à chaux sont bien
visibles. Au-dessous
de celui-ci a été fouillé
une grande structure en
creux de la fin de l'âge
du Fer.
© SMRA, F. Valenti

documents d'archives pour les périodes modernes, cette activité a très vraisemblablement été menée dès l'époque romaine pour la construction des nombreux édifices que comptait *Aventicum*. L'implantation d'un four à chaux typologiquement de tradition gallo-romaine dans l'un de ces amas d'éclats de grès en est la preuve. Cette hypothèse devra toutefois être confirmée par des datations radiocarbone en cours. Toujours est-il que la dernière charge contenue dans la chambre de cuisson de ce chaufour comptait de nombreux éléments d'architecture romaine en calcaire blanc, dont l'étude pourra peut-être déterminer la provenance, qu'il s'agisse d'un monument de la ville romaine ou d'un éventuel édifice situé sur le Bois de Châtel lui-même.

Hugo Amoroso, Aurélie Schenck,
Christofer Ansermet

Investigations et documentation : SMRA

AVENCHES

Derrière les Murs
District Broye-Vully
CN 1185 - 2 569 870 / 1193 040
Époque romaine / Époque moderne
Zone funéraire, fossés drainants

La campagne de sondages de diagnostic et de fouilles menée au lieu-dit « Derrière les Murs » en 2020 est liée au remblaiement de terrains en vue de l'extension de la ZI de la Plaine, au nord de la ville romaine. Cette campagne avait pour objectifs d'appréhender l'extension d'une petite nécropole découverte lors d'une première opération

de sondages en 2016 (cf. BPA 57, 2016, p. 226-233) et d'affiner notre diagnostic des vestiges en limite du périmètre de protection de l'enceinte (15 m à l'axe de la muraille).

Présentes sur une faible épaisseur (environ 45 cm) entre la tourbe naturelle et le couvert végétal, les structures se rapportent à trois périodes distinctes.

Les aménagements les plus anciens sont liés à l'édition de l'enceinte à la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. Ils rassemblent un réseau de fossés visant vraisemblablement à assainir, pour la durée du chantier, les terrains facilement inondables de ce secteur de plaine. Il s'agit notamment d'un fossé repéré à 15 m au nord de la muraille et dont le tracé, suivi sur plus de 300 m, est parallèle à celle-ci. Il forme toutefois un coude vers le nord à l'approche de la rue qui franchissait l'enceinte par la porte du Nord située à 85 m de là. Cet aménagement fonctionne avec au moins deux autres fossés de drainage perpendiculaires provenant de l'enceinte. La relation entre ce dispositif d'assainissement et le fossé défensif n'a pas pu être observé. De nombreux blocs de calcaire jaune grossièrement équarris employés pour le blocage interne de la muraille se trouvaient dans le comblement de ces fossés. Ces matériaux de construction non utilisés y ont visiblement été rejetés en fin de chantier, ce qui indique le caractère provisoire des fossés. Un premier survol du mobilier céramique issu de ces structures les situe dans le dernier tiers du 1^{er} s. de notre ère, ce qui s'accorde bien avec la construction de cette partie de l'enceinte vers 76 apr. J.-C. (datation dendrochronologique). Les fossés sont en outre contemporains d'un niveau de petits galets et de graviers établi au sommet du substrat tourbeux caractérisant cette

zone, et visant certainement à faciliter les circulations aux abords de la muraille.

Les éléments de la deuxième période sont en lien avec l'évacuation hors les murs des eaux usées de la ville. S'y rapportent deux fossés dont le comblement de sables et de graviers est caractéristique d'un écoulement d'eau. Le premier se trouve dans l'axe d'un émissaire qui passe à travers l'enceinte. Accolé à l'ouest de celui-ci, le second, plus récent, avait déjà été repéré en 2015 et 2016 de part et d'autre de la muraille (BPA 56, 2014 / 2015, p. 250-257). Présent *intra muros* sous forme d'une canalisation maçonnée reposant sur des piquets, cet aménagement avait alors été daté par dendrochronologie de 89-90 apr. J.-C. L'examen préliminaire du mobilier archéologique provenant du comblement de ces structures tend à valider cette datation.

La troisième période d'occupation correspond à la fréquentation au 2^e s. de notre ère du petit cimetière découvert en 2016 et qui avait alors livré, dans une tranchée d'à peine 15 m², une forte concentration d'inhumations d'adultes et d'immatures, avec pas moins de 17 tombes. La fouille de cette année, qui visait à évaluer l'extension septentrionale de cette zone funéraire, a montré que la nécropole s'étend à peine au nord de ce premier sondage. En effet, seules trois tombes d'immatures, très perturbées par des galeries d'animaux fouisseurs, ont été mises au jour. D'étroits fossés qui pourraient résulter de la présence de haies ont été repérés au nord, à l'est et à l'ouest du cimetière qui s'étend ainsi sur env. 170 m².

Laurent Francey, Maëlle Lhemon

Investigations et documentation : SMRA

BAULMES

Le Curtillet, Les Âges
District Jura-Nord vaudois
CN 1222-2 529 023 / 1181 454
Âge du Bronze ? / Époque moderne
Empierrements

Cette intervention qui s'inscrit dans l'extension de la gravière fait suite à deux campagnes de diagnostic effectués en 2006 et 2011 qui n'avaient pas révélé de vestiges (76 sondages). Cette région a été défrichée, probablement lors de la construction de la voie de chemin de fer qui relie Yverdon-les-Bains à Sainte-Croix. À l'achèvement de ces travaux qui nécessitaient beaucoup de

bois, la ligne a été mise en service en 1893 et la surface vouée à l'agriculture.

L'opération de 2020 (31 sondages) a mis en évidence des aménagements qui ont structuré cette région forestière transformée en bocage à la fin du 19^e siècle. Les six murgiers actuels, les quatre empierrements enfouis, les deux fossés empierrés et la couverture arborée résiduelle (haies, taillis, arbres) en sont probablement les reliquats. Les empierrements enfouis, fruits d'épierrages anciens, semblent être en lien avec les murgiers qui matérialiseraient cette activité jusqu'à l'époque actuelle. Ces aménagements ont généralement formé des ruptures de pentes que la végétation a colonisées.

Toutefois, à l'exception des murgiers, un doute subsiste quant à la datation de

ces structures. En l'absence totale de marqueur chronologique tel que du mobilier archéologique ou du matériel organique susceptible d'être daté par radiocarbone, une datation plus ancienne ne peut être exclue. En effet, les fouilles autoroutières sur le tracé de l'A5 ont révélé de nombreuses structures empierrées identiques, très pauvres en mobilier archéologique, dans un contexte similaire et datées de l'âge du Bronze et du Fer (Mireille David-Elbiali *et al.*, *Fosses rituelles de l'âge du Bronze au pied du Jura. Pratiques sacrificielles à Onnens / Corcelles-près-Concise-Les Côtes (canton de Vaud, Suisse) et contribution à la phase BzD1 en Suisse occidentale*, CAR, 147, Lausanne, 2014).

Ces aménagements bordent un ancien chemin forestier qui reliait Six-Fontaines à Baulmes, dont le tracé passait au nord-est du chemin actuel.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, Baulmes. *Le Curtillet, Les Âges, (parcelle n° 664). Extension de la gravière (étapes 3, 4 et 5). Int. 12538 / Aff. 749. Rapport d'opération archéologique du 15 mai au 19 juin 2020.* Archeodunum SA, Golion, janvier 2021.

CHAMPAGNE

Grand Bois
District Jura-Nord vaudois
CN 1183-2 539 175 / 1187 845 et 2 539 070 /
1188 560
Néolithique / Âge du Bronze
Pierres à cupules

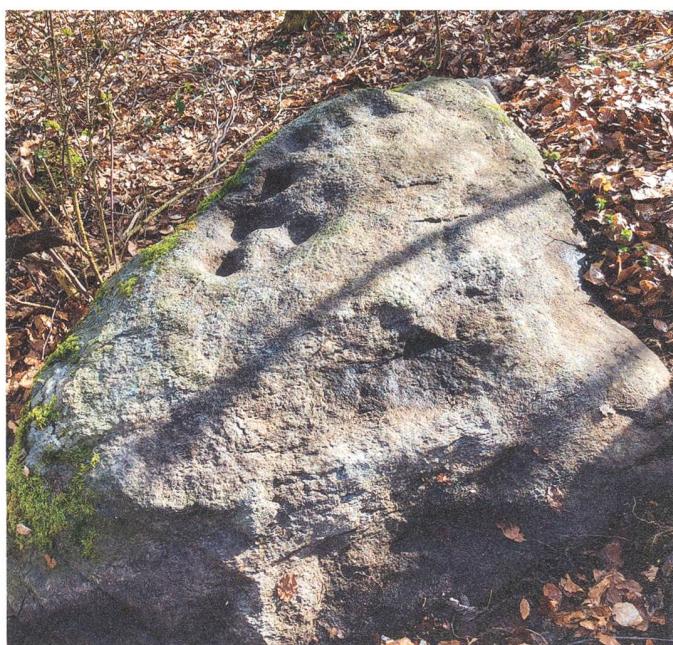
Dans le cadre de ses prospections, Roland Biner a découvert deux nouvelles pierres à cupules dans la forêt du Grand Bois (Urs Schwegler, Inventar der Kulturgütergruppe Steindenkmäler der Schweiz, inventaire publié en ligne sous <http://www.ssd.ch/Inventar/VD.htm>, n° 1424.03 et 1424.06).

La première est située sur un crêt, à proximité d'un réseau de chemins creux. Le bloc erratique de 2,2 sur 2,1 m porte environ cinquante cupules de 4-5 cm de diamètre et 0,5 à 2 cm de profondeur Fig. 3.

La seconde se trouve à environ 200 m de la localité de Vaugondry, non loin de l'orée du bois. D'une taille de 2,8 sur 1,5 m, elle est creusée de dix cupules Fig. 4. Six d'entre elles, particulièrement marquées, ont un diamètre de 11-12 cm et une profondeur de 5-8 cm.

Carine Wagner

→ Fig. 3
Champagne
Pierre creusée de dix cupules, dans le Grand Bois, non loin de Vaugondry.
© Archéologie cantonale, Lausanne, C. Wagner





← Fig. 5
Cheseaux-Noréaz
Châble Perron.
L'extrémité proximale
de la pirogue au moment
de sa découverte.
© D. Meyer

CHESEAUX-NORÉAZ

Châble Perron
District Jura-Nord vaudois
CN 1183-2 544 070 / 1183 822
Âge du Bronze
Pirogue monoxyle

La découverte fortuite d'un bois travaillé au fond du lac, au large du hameau de Châble Perron, sur la rive sud du lac de Neuchâtel, par M. Daniel Meyer a conduit à mener cette intervention. Il s'agissait d'expertiser et documenter l'objet qui avait déjà été extrait de son contexte archéologique, originellement situé dans le lac à 80 m de la rive et 2,5 m de profondeur. Le bois, une dosse en chêne (planche taillée dans la partie externe du tronc, conservant la courbure de celui-ci), présente plusieurs aménagements : mortaises, rainure et encoche (cf. Rapport activité, p. 18-19).

Il s'agit sans aucun doute une pièce de batellerie dans un bon état de conservation. Dans sa forme actuelle, le bois

mesure 4,18 m de long. La largeur est comprise entre 50 et 15 cm pour une épaisseur maximum de 11 cm à l'endroit de la réserve qui forme le replat proximal. En avant de l'épaisseur, le fragment ne mesure plus que 7 cm d'épaisseur.

Il ne fait aucun doute que nous sommes en présence d'un fragment d'une poupe (partie arrière) d'une pirogue monoxyle, dont la face externe épouse la circonference du tronc. La proue est absente. La largeur originale de l'embarcation est difficile à déterminer mais comme le diamètre de la grume est estimé à 1,4 m, la largeur maximum de l'embarcation ne peut pas dépasser cette valeur.

L'emplacement exact du fragment conservé est sujet à discussion. Soit le fragment correspond au fond de l'embarcation, soit c'est le flanc bâbord qui est conservé.

La datation au radiocarbone de 3659 ± 23 BP ETH-10813, soit un âge réel après calibration compris entre 2134 BC et 1953 BC (calibration à 2 sigmas, OxCal v4.2.4 Bronk Ramsey 2013), a permis au laboratoire de dendrochronologie de

proposer une année d'abattage avec réserve de 1997 ± 20 av. J.-C., date qui correspond au début de l'âge du Bronze ancien.

Cette datation est très intéressante. Elle situe l'embarcation dans une période où aucun village palafittique n'est attesté dans la région. En effet, entre la fin du Néolithique final (Auvernier-Cordé) vers 2440 av. J.-C. et jusque vers 1800 av. J.-C. (à la fin du Bronze ancien), il y a un hiatus dans les occupations lacustres. Grace à cette découverte fortuite, nous voyons clairement que la désertion des bords des lacs n'est pas totale. Mais cette problématique est trop complexe pour être développée ici.

Ariane Winiger, Yannick Dellea, Christian Falquet

Investigations et documentation : AC

- Rapports : Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerly, CH - Cheseaux-Noréaz (VD). Châble-Perron. Intervention 12547. Planche de batellerie. Expertise dendrochronologique et rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD20 / R7903.

Ariane Winiger, Yannick Dellea et Christian Falquet, Cheseaux-Noréaz, Châble Perron, Rapport d'intervention 12547, juin-octobre 2020, Lausanne, 2021.

CORCELLES-PRÈS-CONCISE

Le Moillat, Le Carré, L'Argileuse, Le Tombex nord, Le Moëssy
District Jura-Nord vaudois
CN 1203-2 544 300 / 1188 850
Âge du Bronze / Haut Moyen Âge / Époque moderne
Trous de poteau, fosses, tombe. Voirie

Cette opération de suivi de terrassement à Corcelles-près-Concise est liée au projet de mise en séparatif EC / EU dans la rue du Moillat, du Carré, de l'Argileuse, du Tombex nord et du Moëssy représentant une longueur cumulée de 1,5 km. Elle complète celle qui a été effectuée à la rue du Tombex, Au Village et à la RC 401 B-P en 2017 et 2018 (François Menna, Corcelles-près-Concise. Le Tombex, Au Village, RC 401 B-P. Int. 11793 / Aff. 476. Rapport de surveillance archéologique 3 mai 2017 au 6 septembre 2018, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2019).

À la rue du Moillat, une couche comportant des rejets de nombreuses pierres éclatées au feu, de matériel céramique et métallique daté de la protohistoire, a été mise en évidence sur une longueur de 50 m. Elle est recouverte par des colluvions comportant du mobilier céramique daté de la même période. Ces deux couches matérialisent peut-être une extension de niveaux similaires mis au jour en

2019 à proximité, mais les critères de datation précis et les raccordements stratigraphiques font défaut.

Entre la rue du Moillat et du Carré, huit structures en creux (six trous de poteau et deux fosses) ont été mises en évidence. Un trou de poteau est daté par radiocarbone de la période carolingienne (770-900 AD). Trois autres trous de poteau alignés, similaires et équidistants de 1 m, évoquent peut-être une partie d'un bâtiment à fonction indéterminée ou d'un enclos daté par radiocarbone de la période mérovingienne (540-650 AD). Ces structures sont localisées en bordure de la région archéologique RA 111/308 dans laquelle des vestiges d'époque romaine ont été mis au jour lors de campagnes de prospections. Ces nouvelles découvertes montrent une continuité de l'occupation dans cette région, de la période romaine au Haut Moyen Âge.

Cet établissement est peut-être à l'origine du nom du village de Corcelles puisqu'il dérive de *Corceles*, attesté en 885 et qui signifie « petit domaine ».

Ce site d'habitat ou à vocation agricole est sans doute à mettre en relation avec la sépulture à inhumation mise au jour durant ce suivi à la rue d'En Tombex située 400 m au sud-ouest. Datée par radiocarbone de 600-680 AD, cette tombe mérovingienne fait partie d'une nécropole découverte en 1934 et constituée en partie

de tombes en dalles. En 1977, 17 tombes en pleine terre sont sommairement observées et détruites avec leurs éléments de datation lors de travaux de terrassement.

Enfin, deux tronçons de rues pavées datant probablement de la période moderne ont également été mis en évidence. Le premier, dans la partie nord-ouest de la rue du Moillat, a été suivi sur une longueur de 50 m et le second, au sud-est de la rue du Moëssy, sur 40 m. Partout ailleurs, les anciens niveaux de routes ont été démontés lors des différentes réfections.

Cette opération a permis d'approfondir nos connaissances des occupations protohistoriques, mérovingiennes et carolingiennes en milieu rural qui se concentrent principalement autour de la rue du Moillat.

De manière générale, ces découvertes ont aussi contribué à mieux définir l'emprise des régions archéologiques rive-raines ou recoupées par ces rues, leur datation et la nature des vestiges qu'elles recouvrent.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, Corcelles-près-Concise. Le Moillat, Le Carré, L'Argileuse, Le Tombex nord, Le Moëssy. Mise en place du séparatif EC/EU et équipements. Int. 12258 / Aff. 673. Rapport de surveillance archéologique du 26 mars 2019 au 11 juin 2020, Archeodunum SA, Gollion, février 2021.



→ Fig. 6
Corcelles-près-Concise
Le Moillat.
Vue générale en
direction du sud-est de
trois trous de poteau
datés de la période
mérovingienne et
de l'ancien chemin.
©Archeodunum SA,
F. Menna



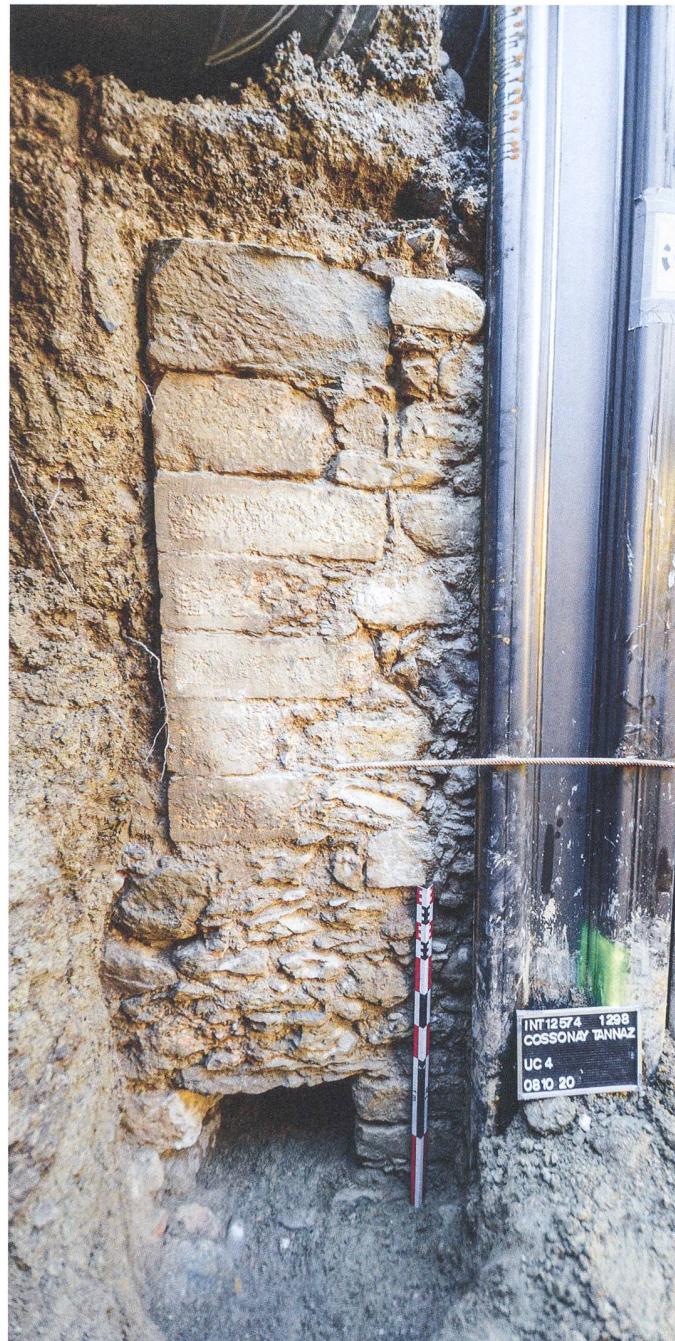
COSSONAY

Place de la Tannaz
District de Morges
CN 1222-2 528 674 / 1163 203
Moyen Âge / Époque moderne
Fortification, bourg médiéval

La commune de Cossionay a entrepris le remplacement des collecteurs, des conduites industrielles ainsi que la réfection de la chaussée, dans le projet d'assainissement des eaux claires et des eaux usées. Les travaux prévus partent de la place de La Tannaz jusqu'à la rue du Temple, en passant par la Grand Rue, la Petite Rue, la ruelle des Bons enfants et la ruelle Punaise. La totalité du tracé concerné se trouve en zone archéologique, ce qui a motivé le suivi archéologique.

La plus ancienne mention de la ville de Cossionay date de 1096 dans une charte attestant la donation de l'église au monastère de Romainmôtier par le seigneur Uldrich. Ce même document mentionne le château, il est donc envisageable qu'un bourg se soit développé dès le 11^e siècle. C'est à partir de la fin du 13^e siècle que Cossionay a connu un développement conséquent et devient un passage obligé sur la route reliant Morges à Yverdon (Roland Auberson, *L'Horloge du petit Collège*, Société de Développement, Cossionay, 1993; Noémie Descoedres, *Cossionay: architecture publique et privée 1650-1850*, mémoire de licence non publié, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, 1996).

Le suivi de la creuse des tranchées de la première partie des travaux a été effectué entre le 28 août et le 11 décembre 2020. Le



tronçon ouvert mesure approximativement 55 m de long, de 3,5 m à 6 m de large, avec une profondeur entre 4,5 m et 7 m. D'une manière générale, la stratigraphie présente des successions de remblais attestant des différentes canalisations et autres installations modernes ; le substrat molassique a été atteint sur la majorité du tracé.

À ce jour, six structures sont apparues, au niveau de la Place de la Tannaz et de son embranchement avec la Grand Rue. Il s'agit d'un aqueduc maçonné datant de 1838, d'une coulisse en briques et dalles d'ardoise, de deux murs et des culées / départs de l'arche d'un pont.

← Fig. 7
Cossionay
Place de la Tannaz.
Culée sud du pont
de la Tannaz.
© Archéotech SA

↔ Fig. 8
Cossionay
Place de la Tannaz.
Dessin du milieu du 17^e s.
du pont de l'Hôpital
et de la tour de l'horloge
par Jean-Pierre Pillet.
© Auberson 1993, p. 29.

Ce dernier correspond au pont de l'Hôpital et à la porte qu'il desservait du côté de La Sarraz au 14^e siècle, vraisemblablement surmontée d'une tour carrée Fig. 7 et 8. En 1743, le pont est partiellement refait à neuf et est ensuite réparé en 1776, puis agrandi en 1798. Dans la première moitié du 19^e siècle, le fossé est comblé et c'est probablement à ce moment-là que le pont est partiellement détruit. En 1840, il n'apparaît plus sur les plans de la ville.

Audrey Bridy

Investigations et documentation : Archéotech SA

COSSONAY

Petite Rue 9
District de Morges
CN 1222-2 528 700 / 1163 072
Époque moderne
Habitation

Dans le cadre de la réfection des façades et la transformation de la cour intérieure de cette propriété située dans le bourg neuf de Cossionay, une surveillance archéologique a été demandée et effectuée par l'Archéologie cantonale entre fin août et septembre 2020. L'opération a porté sur la cour située à l'ouest et la façade, côté Petite Rue, entièrement décrépie pour les besoins des travaux. Les analyses effectuées en 2016 dans les combles avaient permis de reculer les datations du bâtiment que les fenêtres à meneaux à accolade et la date inscrite sur le linteau de la porte de grange plaçaient au début du 17^e s. (Mathias Glaus, Cossionay, « Café des Bains ». *Constat avant travaux sur les élévations des murs, Rapport de visite du 28 septembre 2016*, Archéotech SA, Épalinges, 2016 ; Cossionay, Petite Rue 9, *Café des Bains, rapport d'expertise dendrochronologique*, Laboratoire

Romand de Dendrochronologie, Moudon, 14 novembre 2016). En effet, les datations dendrochronologiques faites sur des éléments des combles attribuent ceux-ci à la première moitié du 16^e s. Jusque vers 1534, une tourelle accolée à l'ouest du bâtiment, desservie par un escalier en vis, permet l'accès aux combles. Au 17^e s. la maison est agrandie vers l'avant et une nouvelle façade est érigée, rythmée par deux baies simples, deux baies à meneaux et une petite fenêtre, coiffées de linteaux à accolade.

L'analyse de la façade en 2020 a confirmé son homogénéité de construction. Au 17^e s., elle est bâtie intégralement, dotée d'une porte à arc chanfreiné au rez-de-chaussée, d'un bel étage à fenêtres moulurées en molasse jaune et verte et de petites fenêtres à linteaux chanfreinés pour éclairer les logements établis dans les combles. Au 19^e s., une porte est créée au rez-de-chaussée (à gauche sur la façade) puis transformée en fenêtre au 20^e s. Tout à droite, une fenêtre à encadrement plaqué en ciment du 20^e s., laisse apparaître le linteau en molasse d'une ouverture plus ancienne. Cet encadrement donne une homogénéité avec celui de la porte contiguë.

À l'époque contemporaine également, des interventions sont menées sur les

fenêtres du 17^e s. Certaines zones des pierres de taille sont marquées de coups d'outils destinés à l'accroche d'un enduit et les joints sont élargis et passés en blanc. Localement, des vestiges d'enduit peint contemporains de ces traitements (bleu, rose puis gris) ont été observés sous les tablettes des fenêtres.

Marion Liboutet

Investigations et documentation : AC

FERREYRES

Les Buis
District de Morges
CN 1222-2 527 930 / 1167 980
Néolithique / Âge du Bronze / Époque moderne
Foyer, fosses

Cette campagne de sondages complète les trois opérations précédentes menées dans le cadre de l'extension de la carrière « Les Buis » (AVd. *Chroniques 2018*, p. 127). Elle a mis en évidence deux fosses d'enfouissement de blocs erratiques, dont l'un présente peut-être des traces d'enlèvement. Un drain et un foyer viennent compléter ces découvertes.

Seul élément daté, le foyer remonte au Bronze ancien (datation par radiocarbone 2150-1970 BC). Le suivi de terrassement d'une surface de 2100 m² autour de cette découverte n'a pas mis en évidence d'autres structures ou couche archéologique.

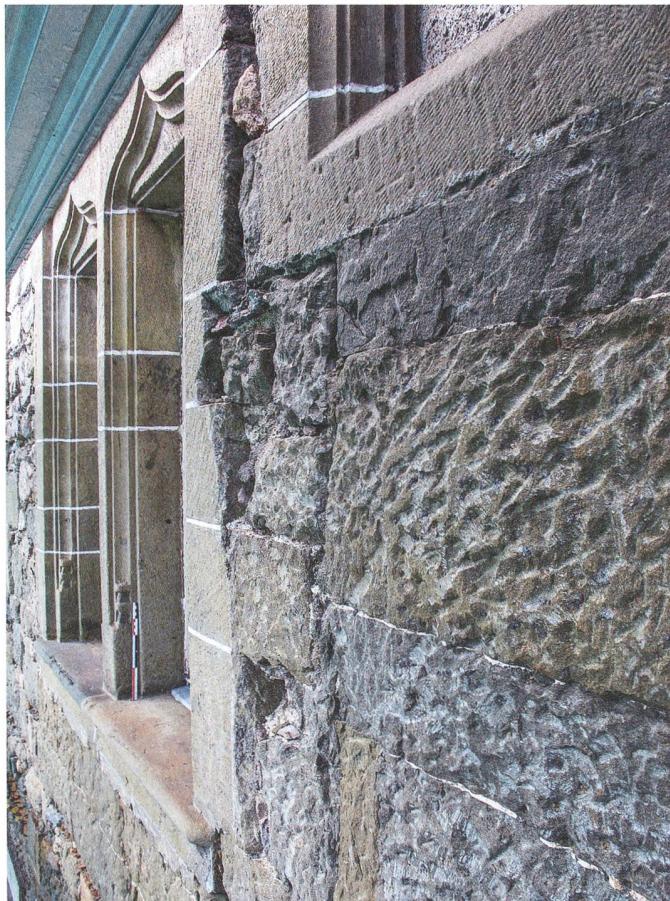
Cette découverte s'ajoute aux deux foyers, également datés par radiocarbone mais du Néolithique moyen et de l'époque romaine, qui ont été mis au jour en 2018 dans le même contexte. Ces trois structures « isolées » traduisent une fréquentation probablement épisodique de ce secteur durant ces périodes. Toutefois, une érosion des niveaux d'occupation ne peut être exclue sur ce terrain pentu où les couches humiques recouvrent directement le banc de calcaire ou des dépôts morainiques.

Enfin, l'hypothèse d'un four à chaux à proximité d'une zone de rejet constituée d'argiles rubéfiées mélangées à de la chaux et des graviers repérée en 2019 a pu être démentie.

François Menna

Investigations et documentation : Archeodunum SA

- Rapport : François Menna, *Ferreyres. Carrière des « Buis 7 », étape 1, phase 3, parcelle n° 128. Int. 12522 / Aff. 742. Rapport d'opération archéologique du 25 mai au 28 mai et du 7 septembre 2020*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2020.



→ Fig. 9

Cossionay

Petite Rue 9.

Baies à meneaux à linteau à accolade du début du 17^e s. dont les joints ont été élargis et passés en blanc. Au premier plan, pan de maçonnerie à joint fins dont les blocs portent des traces d'outils.

© Archéologie cantonale, Lausanne, M. Liboutet

GRANDSON

N05, secteur 60
 District Jura-Nord vaudois
 CN 1203-2 538 900/1184 750
 Néolithique / Âge du Bronze
Couches d'occupation, trous de poteau

L'Archéologie cantonale a prescrit une campagne de suivi de terrassement dans les talus de la tranchée ouverte de l'autoroute N05, secteur 60, à Grandson. Le creusement de vingt niches mesurant chacune onze mètres de long, destinées à accueillir des murs de soutènement, recoupe en effet cinq régions archéologiques réparties sur environ 3,3 km de longueur. Les résultats sont présentés du sud-ouest en direction du nord-est.

La première niche, située au km 6+237 voie lac, recoupe la région archéologique 117 / 322, connue pour avoir livré du mobilier daté de l'époque romaine. Cette intervention a révélé une couche d'occupation datée par radiocarbone de la transition entre le Néolithique moyen I et II (4000-3930 BC) et peut-être associée à trois trous de poteau Fig. 10.

À la base de la niche km 8+201 voie Jura, un paléosol a été mis au jour. Il est susceptible d'être en lien avec des vestiges archéologiques qui ont déjà été identifiés hors du cadre restreint de cette intervention. Située entre les régions archéologiques 117 / 319 et 117 / 320 qui sont distantes de 150 m, cette découverte permettrait éventuellement de les fusionner. Toutefois, le creusement en face au km 8+206 n'a révélé que des couches naturelles stériles.

La niche creusée au km 8+457 voie lac recoupe la région archéologique 117 / 320 connue pour abriter un site protohistorique. Les investigations ont mis au jour une couche d'occupation comportant des tessons protohistoriques (INT12530 / 19), qui confirme l'extension du site dans cette direction.

À l'extrême nord-est du tracé investigué, au km 9+063 voies lac et Jura, deux niches ont été aménagées dans la région archéologique RA 117 / 321 recelant un site protohistorique. L'excavation de la voie lac a livré une couche comportant du mobilier protohistorique peut-être en lien avec un trou de poteau daté par radiocarbone de la fin de l'âge du Bronze moyen au Bronze récent (cal. 1400-1190 BC, 91.4%). Celle

de la voie Jura a mis en évidence deux couches d'occupation alternant avec des colluvions, comportant les uns comme les autres du mobilier céramique similaire.

Ces observations améliorent nos connaissances de l'occupation du territoire durant la préhistoire et la protohistoire en complétant les données anciennes. Ainsi, la datation de l'occupation protohistorique de la RA 117 / 321 a pu être précisée par la datation radiocarbone. Ces investigations ont également permis de découvrir un nouveau site néolithique terrestre.

À plus large échelle, les deux datations radiocarbone s'insèrent dans des hiatus des occupations palafittiques en Suisse occidentale et orientale entre le Cortaillod ancien et le Cortaillod classique et entre le Bronze moyen et final. Elles matérialisent de ce fait l'occupation de l'arrière-pays durant ces périodes encore méconnues.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapport : François Menna, avec la contribution de Claudia Nițu, *Grandson-N05 / Secteur 60. Int. 12530 / Aff. 748. Rapport d'opération archéologique, 26 mai au 3 juin 2020 et 3 août au 18 août 2020*, Archeodunum SA, Gollion, février 2021.



← Fig. 10
Grandson
N05, secteur 60.
 Vue générale en direction du sud-est de la niche km 6+237.
 © Archeodunum SA,
 F. Menna

GRANDSON

Rue Basse 13
District Jura-Nord vaudois
CN 1183-2 539 415 / 1184 424
Moyen Âge / Époque moderne
Habitat

Le projet de transformation des combles de la maison sise au numéro 13 de la Rue Basse (note 3 au recensement architectural) dans l'emprise du bourg médiéval a nécessité un relevé et une analyse archéologique succincte, afin de comprendre et dater les éléments en pan de bois visibles sur deux des parois intérieures.

L'intervention a mis en évidence le mode d'assemblage en pan de bois de la paroi occidentale avec la numérotation préparatoire des pièces de bois. Cette dernière ne respecte pas une logique de lecture de gauche à droite et de bas en haut comme on pourrait s'y attendre. Les deux sablières sont posées avec la numérotation inversée, de droite à gauche, et les chiffres inscrits sur la sablière basse sont carrément tête-bêche. La numérotation des poutres verticales est quant à elle assez aléatoire (écriture de bas en haut, de haut en bas, horizontale ou verticale), cela étant probablement dû au fait que les pièces de bois sont numérotées à plat lors de leur préparation et de la position du charpentier.

La datation de l'ensemble est homogène, vers 1623, à l'exception des réparations

observées qui datent de 1834. En revanche, le peu de surfaces investiguées sur la maison ne permet pas de proposer une chronologie relative de l'ensemble du bâtiment. La paroi orientale est composée de remplois et apparaît comme un « bricolage » plus tardif réutilisant probablement des éléments du même ensemble que la paroi occidentale.

Il serait intéressant de comparer cet ensemble avec d'autres de même époque et du même type pour vérifier si la numérotation des pièces de bois est une pratique courante pour ce type de paroi. De même, la manière dont l'assemblage est fait ici est-elle le fruit d'un hasard / d'une maladresse ou inattention du charpentier ou est-elle constante et donc volontaire, répondant à une « norme ». Un exemple de paroi en pan de bois de la fin du 17^e siècle à Genolier – Ferme du Bois-de-Chênes ne présente aucune numérotation de pièces de bois qui la composent.

Anna Pedrucci, Mathias Glaus

Investigations et documentation: Archéotech SA

- Rapports: Anna Pedrucci, Mathias Glaus, Grandson (VD) – Rue Basse 13, ECA 211 – Relevé laserométrique et photogrammétrique des combles et de la charpente, suivi d'une analyse archéologique succincte du bâti en l'état, 19-20 mars, Archéotech SA, Épalinges, 12 novembre 2020.
Jean-Pierre Hurni, Bertrand Yerli, Grandson (VD) Rue Basse 13 – bâtiment ECA 211. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD20 / R7863, Laboratoire Romand de Dendrochronologie, Cudrefin, 15 mai 2020.

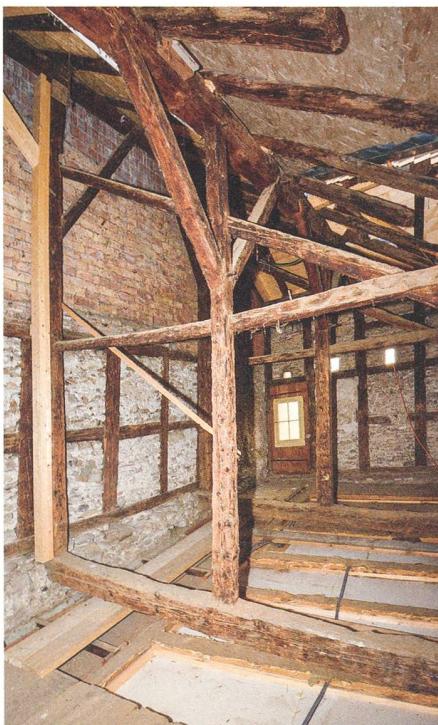
LA TOUR-DE-PEILZ

Collège Courbet
District Riviera-Pays-d'Enhaut
CN 1264-2 555 357 / 1144 963
Époque moderne
Cimetière

Cette opération, liée au projet de construction d'un nouvel établissement scolaire, a mis au jour 388 sépultures et 15 caveaux maçonnés au sein de l'ancien cimetière de la Tour-de-Peilz. Précisons que 9 caveaux se sont révélés vides, 42 sépultures ont été repérées sans être fouillées et 15 tombes d'enfants ne contenaient plus aucun ossement.

Connu par les plans cadastraux et les archives, cet espace funéraire a été mis en fonction au cours de la première moitié du 18^e siècle et fermé en 1909. Établi hors du périmètre habité, à proximité de l'église réformée Saint-Théodule dont il dépend, ce cimetière occupe une parcelle qui évolue au fil du temps. Sur le plan de 1767-68 (ACV Gb 347b), sa superficie est de 4 *fossoriens* (1800 m²), alors qu'elle n'est plus que de 158 toises (1422 m²) en 1842-47 (ACV Gb 347c). Par la suite, son emprise connaît une extension majeure vers l'ouest, pour atteindre 4100 m². Enfin, entre 1889 et 1905, un dernier secteur de 600 m² est ajouté sur ce même côté, réservé aux inhumations d'enfants.

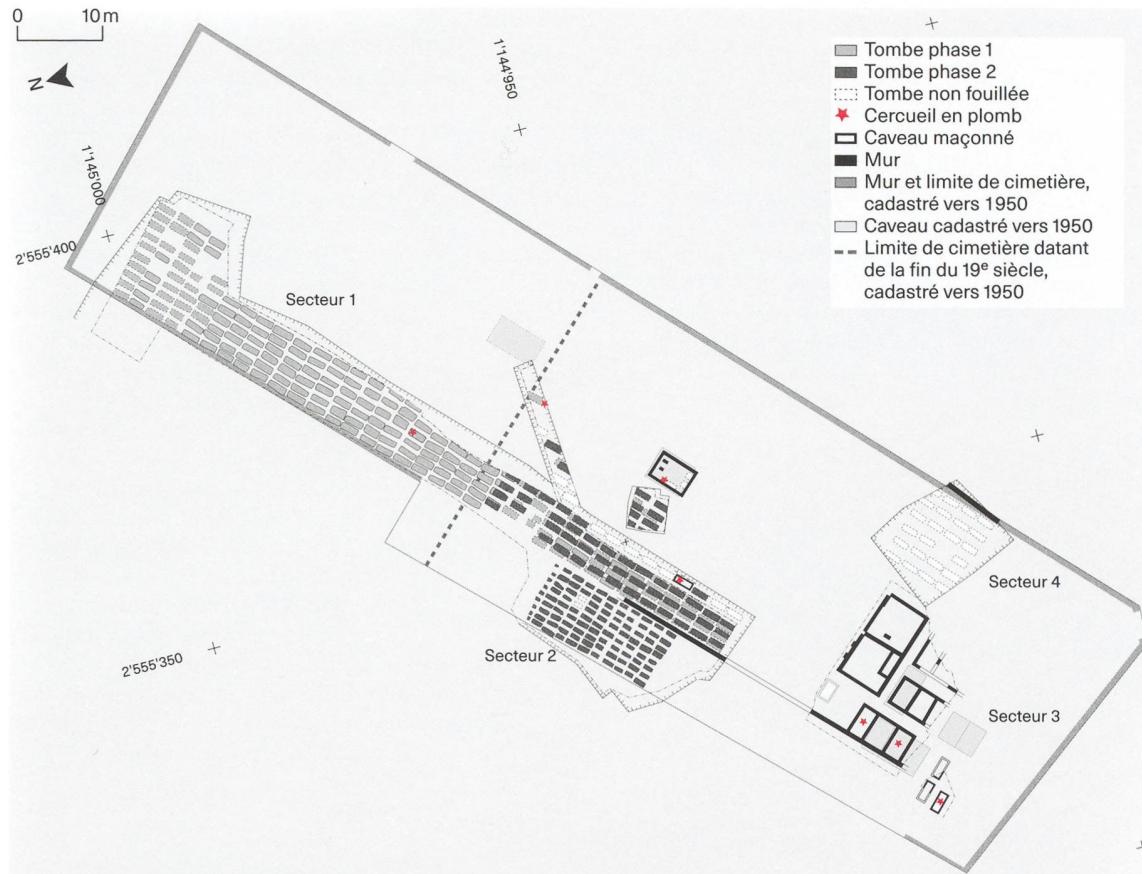
Probablement à la fin du 19^e siècle, le tiers nord du cimetière cesse d'être utilisé.



→ Fig. 11
Grandson
Rue Basse 13.
Vue des parois nord
(au fond) et ouest.
© Archéotech SA



→ → Fig. 12
Grandson
Rue Basse 13.
Détail de la numérotation
de deux pièces de
bois de la paroi ouest.
© Archéotech SA



← Fig. 13
La Tour-de-Peilz
Collège Courbet.
 Plan général du cimetière et des vestiges mis au jour.
 © Archeodunum SA, S. Thorimbert



Il est maintenu comme lieu de souvenirs jusqu'en 1931, date à laquelle l'espace est réaffecté en promenade publique. En fonction jusqu'en 1909, la partie sud est définitivement désaffectée en 1953 lors de la construction du Collège Courbet.

Ceint par un mur, le cimetière est apparemment divisé en quartiers, délimités par des chemins. L'espace y est organisé selon une trame régulière, avec un système de rangées serrées, les fosses n'étant parfois distantes que de 15 cm. Les tombes sont orientées selon un axe nord-est / sud-ouest, la tête au nord-est.

À l'extrême sud de l'espace funéraire, une zone privilégiée regroupe la majorité

des caveaux maçonnés (briques ou pierres). Ils sont pour la plupart individuels, mais certaines structures avaient vraisemblablement un caractère familial. Si les défunt ont généralement été inhumés dans des cercueils en bois, quelques sépultures ont livré des aménagements gigognes, combinant bière en plomb et en bois. La typologie des contenants évolue, avec notamment l'apparition des poignées en fonte ornées et des vis à ailette.

Dans le tiers nord, une seule phase d'inhumation a été observée, tandis que la partie sud compte au moins deux cycles d'utilisation. Le mobilier issu des tombes de la première phase comprend déjà des vis, des



← Fig. 14
La Tour-de-Peilz
Collège Courbet.
 Bière en plomb, insérée à l'origine dans un cercueil en bois, sur lequel était vissée la plaque d'identification de la défunte.
 © Archeodunum SA

← Fig. 15
La Tour-de-Peilz
Collège Courbet.
 Poignée de cercueil en fer, avec décor de crâne surplombant deux fémurs croisés, symbole à la fois du Golgotha, colline de la crucifixion, du crâne d'Adam, archétype de l'humanité pécheresse sauvé par le sang de Jésus, ou encore objet de méditation sur la brièveté de l'existence humaine.
 © Archeodunum SA

boutons en verre et matières synthétiques, assurant une datation postérieure à 1850.

Cette intervention, dont la justification est la constitution d'une collection anthropologique identifiée, a abouti au prélèvement de 331 squelettes et de nombreux artefacts qu'il s'agira d'étudier et de confronter aux différentes archives à disposition. Notons que trois plaques mortuaires et des alliances gravées ont déjà livré des noms et des dates, offrant de précieux jalons dans le travail d'identification.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation: Archeodunum SA

LAUSANNE

Vidy Chemin du Bois-de-Vaux 22
District de Lausanne
CN 1243-2 535 599 / 1152 352
Néolithique / Âge du Bronze / Époque romaine
Nécropole – *Vicus* (voirie, habitat, artisanat)

À l'occasion de la construction d'un immeuble locatif sur la parcelle attenante au Musée romain, une fouille préventive a été menée en juillet-août 2020 par Archeodunum SA. Pour rappel, outre

les vestiges de la période antique, le site du Musée a livré un tumulus de l'âge du Bronze final (R HV 1993, p. 169-170 ; AVd. Chroniques 2012, p. 75-76 ; Patrick Moinat, Mireille David-Elbiali, *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI^e au VIII^e s. av. J.-C.*, CAR, 93, Lausanne, 2003, p. 101-112). La parcelle investiguée en 2020 s'inscrit dans un secteur encore peu exploré du *vicus* de *Lousonna*, en bordure septentrionale du *decumanus* nord au centre-ouest de l'agglomération.

→ Fig. 16
Lausanne
Vidy Chemin
du Bois-de-Vaux 22.
Dépôt de la tombe
à crémation de l'âge
du Bronze.
© Archeodunum SA



↓ Fig. 17
Lausanne
Vidy Chemin
du Bois-de-Vaux 22.
Enclos funéraire de l'âge
du Bronze, vue vers
le sud-est.
© Archeodunum SA



Des silex épars et un foyer à pierres chauffées sont les artefacts les plus anciens identifiés au sommet de la terrasse lacustre. Les vestiges associés au Bronze final attestent de la densité du site funéraire identifié dans la zone. Ils sont matérialisés par un enclos fossoyé d'environ 8 m de diamètre entourant une tombe à crémation, avec dépôt de céramiques et de faune Fig. 16 et 17.

Les premiers états antiques provisoirement datés de la seconde moitié du 1^{er} s. av. J.-C. sont représentés par des constructions sur sablières parallèles, des palissades et des fosses dépotoirs. Ces aménagements sont scellés par un empierrement correspondant vraisemblablement au *stutum* d'un axe de communication d'orientation nord-est / sud-ouest. Au cours du Haut-Empire, le tracé de cette rue s'élargit et deux trottoirs à portique longent l'angle sud-ouest de l'ilot d'habitation adjacent. Ce croisement de voies pourrait constituer le point de départ d'un axe de circulation majeur, permettant de relier le port de *Lousonna* à *Yverdon-Eburodunum*.

Aurélie Dorthe

Investigations et documentation : Archeodunum SA

LAUSANNE

Chemin des Cygnes 8
District de Lausanne
CN 1243-2 553 408 / 1152 534
Époque romaine
Vicus (habitat, voirie)

Lors du rabaissement du niveau de sous-sol d'une villa, des aménagements romains sont apparus. Malgré la modestie de la surface investiguée et une opération de fouille limitée, des résultats intéressants ont été obtenus concernant l'urbanisme de ce quartier périphérique au nord-ouest de l'agglomération romaine.

Une chaussée d'orientation nord-est / sud-ouest a été mise au jour. Cette rue secondaire devait présenter au sud-ouest une intersection avec l'un des deux axes principaux du *vicus*, le *decumanus* nord. Il s'agit de la seconde rue d'axe nord-est / sud-ouest documentée au nord-est de cette voie après celle relevée au chemin du Bois-de-Vaux 22 (cf. notice précédente).

Au chemin des Cygnes 8, le tronçon de voie dégagé (ST1) devait border au nord-ouest un angle de murs. L'un des murs (M2) est dans la prolongation d'un mur de même axe relevé dans l'emprise de la

route de Chavannes et attribué à la phase flavio-antonienne de l'urbanisme du *vicus*. Le mobilier recueilli dans les remblais de la chaussée est compatible avec le début de l'époque flavienne (TPQ de 60 apr. J.-C.).

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum SA

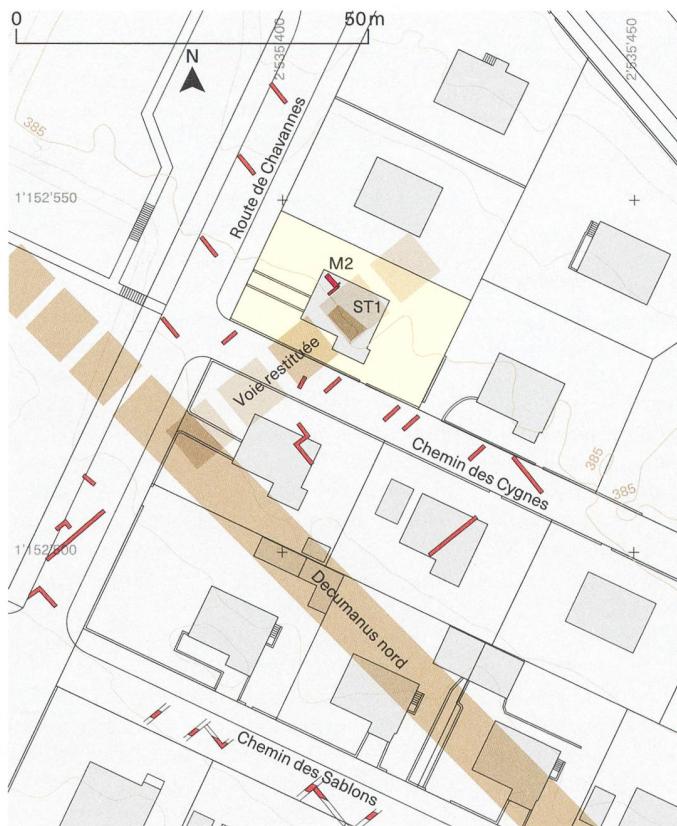
LES CLÉES

Sur les Crêts
District Jura-Nord vaudois
CN 1202-2 526 900 / 1177 200
Néolithique / Âge du Bronze
Foyers, fosses, trous de poteau, tumulus

L'opération archéologique menée sur le site des Clées «Sur les Crêts» en 2020 est liée à l'extension de la gravière exploitée par la société «Gravière de la Cliae-aux-Moines SA». Elle fait suite aux différentes campagnes de fouille effectuées depuis 2012 qui révèlent de façon systématique des traces d'occupations pré et protohistoriques: du Néolithique avec du mobilier céramique campaniforme, du Bronze ancien sous forme de structures en creux souvent fugaces et énigmatiques (Elena Burri-Wyser, Géraldine Nater, Alain Steudler, «Les Clées – Sur les Crêts. Des sites du Campaniforme et du Bronze ancien sur les contreforts du Jura», *AVd. Chroniques* 2013, p. 34-45; *AVd. Chroniques* 2014, p. 119-121; Léonard Kramer, Géraldine Nater, «Les Clées / Sur les Crêts (Vaud, Suisse): nouvelles données sur le Campaniforme et le Bronze ancien en Suisse occidentale», in Olivier Lemercier, Ingrid Sénepart, Marie Besse, Claude Mordant (éd.), *Habitations et habitat du Néolithique à l'âge du Bronze en France et ses marges*, Actes du colloque des secondes rencontres nord-sud de Préhistoire récente, Dijon 19-21 novembre 2015, Toulouse, Archives d'écologie préhistorique, 2018, p. 679-684) et un tumulus de la fin de l'âge du Fer repéré en 2019.

La campagne 2020 s'est déroulée en deux temps. Un décapage machine a tout d'abord été mené en avril-mai sous la surveillance de Christian Falquet et Christofer Ansermet. Les anomalies repérées ont dans un second temps été fouillées de juillet à septembre par une équipe de trois personnes de l'Archéologie cantonale.

Les premiers résultats rapportés ici sont avant tout centrés sur l'observation des structures, l'étude du mobilier, notamment céramique, étant encore à faire. L'intervention, effectuée sur une superficie



← Fig. 18
Lausanne
Chemin des Cygnes 8.
Localisation des vestiges,
avec en rouge les murs
observés dans le secteur.
© Archeodunum SA

de 3500 m² environ a dénombré 54 anomalies. Trois forment une zone funéraire constituée d'un tumulus daté par un premier survol de la céramique de l'âge du Bronze ancien et d'une tombe certainement antérieure. Cette zone est mise en attente pour une fouille exhaustive. Les 51 autres anomalies sont des structures de combustion, des fosses, des trous de poteau ou des creusements indéterminés répartis sur l'ensemble de la surface.

Les structures de combustion, au nombre de six, sont de différents types: deux petits foyers circulaires; un foyer en creux rempli de pierres chauffées sur lesquelles reposait une céramique semi-complète affaissée contre le flanc de la fosse; trois structures de combustion moins lisibles, constituées de charbons et de pierres chauffées éparses et non agencées.

La nature anthropique des 21 fosses identifiées n'est pas toujours attestée: trois structures, de taille variable, sont des aménagements humains certifiés par le type de creusement (flancs verticaux et fond plat) et surtout par la présence de mobilier archéologique (généralement des tessons de céramique); les 18 autres fosses sont marquées par l'absence de mobilier archéologique qui laisse toujours un doute quant à leur attribution anthropique. Malgré tout, leur creusement ressemble fortement à un acte humain par des dimensions généralement

importantes, des profils bien réguliers ou des remplissages grisés.

16 anomalies sont des trous de poteau, dont, à ce stade, nous ne pouvons pas encore proposer de plans de bâtiments. Seuls les trous de poteau fouillés au nord complètent le plan d'un petit bâtiment avec foyer peut-être médiéval partiellement découvert lors de la campagne 2014.

Enfin, huit anomalies sont des structures indéterminées et/ou naturelles. Leur creusement irrégulier ainsi que leur remplissage stérile les rapprochent plutôt d'anomalies naturelles type chablis, terriers ou dépressions.

Cette campagne 2020 complète le plan des occupations du site des Clées aux époques pré et protohistoriques. L'interprétation des structures demeure toujours délicate à avancer, mais leur présence indéniable permettra, lors d'une future synthèse, de mieux comprendre ce territoire à ces époques, par ailleurs méconnues. De plus, la présence de tumuli et de tombes en creux, mis en place au moins dès l'âge du Bronze ancien à l'âge du Fer, et qui forment une zone funéraire assez étendue, atteste de l'importance cultuelle accordée à ce lieu sur une longue période.

Maëlle Lhemon

Investigations et documentation: AC

MOUDON

Avenue de Cerjat 1
District Broye-Vully
CN 1224-2 551 135 / 1168 830
Époque romaine / Moyen Âge
Nécropole – Fortifications

Réalisée du 15 mars au 15 mai 2020 dans le cadre de la construction d'un nouveau Centre médical (parcelle 490) sur la commune de Moudon, l'intervention fait suite à une campagne de sondages complétée d'un suivi de terrassement. Ce dernier a été préconisé en raison de l'épaisseur importante des remblais liés à la construction de la maison privative des années 1960, ayant empêché le diagnostic des niveaux profonds. La centaine de structures favorablement préservées se concentre exclusivement dans la moitié ouest de la parcelle, car l'implantation de la maison à l'est a impacté le sous-sol jusqu'au substrat naturel constitué d'alluvions de La Broye. Les vestiges les plus anciens sont représentés par du mobilier lithique (silex), des tessons de céramique

résiduels de facture protohistorique et quelques structures en creux éparses.

La découverte la plus marquante de cette opération est la mise au jour d'un ensemble funéraire antique, associé au nord-est à un enclos maçonné mesurant plus de 35 m de largeur. Plusieurs blocs architecturaux en position secondaire appartiennent probablement à son parement en grand appareil. La fermeture méridionale de l'enclos avait été documentée en 2001 par le bureau d'Archéologie Médiévale, lors de la réfection de canalisations sous l'Avenue de Cerjat (Werner Stöckli, Moudon VD, Avenue de Cerjat-Place St-Etienne. *Canalisations communales, surveillance archéologique déc. 2000-nov. 2001*, Atelier d'Archéologie Médiévale, Moudon, 2001). Vingt-sept dépôts funéraires sont aménagés en pleine terre, dans un horizon homogène de pierres et de galets, correspondant au niveau de circulation du cimetière. En première analyse, outre quelques sépultures secondaires à crémation, il pourrait s'agir en majorité de fosses de rejet de bûchers, pour certaines soigneusement aménagées Fig. 19. Le mobilier issu de ces aménagements porte la trace

systématique d'une exposition directe au bûcher funéraire. Provisoirement daté des 2^e-3^e s. apr. J.-C., il se compose d'une quantité importante d'amphore, de céramique, de verre, d'objets en fer encore non identifiés, de tabletterie, et de monnaies en bronze. Un bâtiment contemporain sur poteaux plantés est également aménagé à l'intérieur de l'espace funéraire.

Après son abandon que l'on peut situer aux alentours de la fin du 3^e s. de notre ère, le site n'est pas réinvesti avant l'érection du rempart au Moyen Âge. Il est conservé sur un segment de 22 m et une hauteur de 2,50 m Fig. 20. Il est longé par un fossé défensif, formant la limite orientale de la ville enregistrée dans les archives. Cette opération a ainsi confirmé le riche potentiel archéologique de la ville de Moudon en révélant des vestiges tout à fait inédits bénéficiant d'un bon état de conservation. Il s'agit en effet de la seconde fouille archéologique menée récemment dans ce secteur de la ville. La première avait révélé un horizon protohistorique et trois structures antiques (un solin, une fosse d'équarissage et de combustion) lors de la construction de la Maison de la Santé (Dorian Maroelli, Moudon, *Maison de la Santé* (parcelle 496). Int. 12168. *Rapport d'opération archéologique 20-21 août et 3-9 octobre 2018*, Archeodunum SA, Gollion, mai 2019.

Aurélie Dorthe

Investigations et documentation : Archeodunum SA

MOUDON

Avenue de Billens – Sondages Swisscom
District Broye-Vully
CN 1224-2 551 052 / 1168 592
Époque romaine / Moyen Âge
Murs

Un suivi de travaux a été prescrit par l'Archéologie cantonale et confié à Archeodunum SA dans le cadre de l'installation de la fibre optique, impliquant la creuse de quatre sondages (cellules d'arrivée et de départ des forages dirigés). Implantés avant la traversée de la Broye le long de l'Avenue de Billens, ainsi que dans le parking formant l'angle avec la Rue du Temple, ils ont permis de documenter un segment de maçonnerie situé hors de la région archéologique la plus proche (RA 207 / 301). Orienté selon un axe nord-est / sud-ouest, il est constitué de gros blocs équarris, mesurant entre 80 et 110 cm, liés par du mortier de chaux.

→ Fig. 19

Moudon
Avenue de Cerjat 1.
Sépulture secondaire
à crémation,
détail du dépôt
d'accompagnement.
© Archeodunum SA



→ Fig. 20

Moudon
Avenue de Cerjat 1.
Élévation du mur de
soutènement du rempart
médiéval, vue vers
le sud-ouest.
© Archeodunum SA



Apparu directement sous les remblais modernes, il a été observé sur une longueur de 2,24 m mais sa largeur et sa hauteur n'ont pas pu être précisées en raison de la nature des travaux (sondage restreint et peu profond). La facture de cette maçonnerie suggère une construction massive de nature et d'époque indéterminées, le mobilier datant faisant défaut. Le sondage réalisé dans le parking en région archéologique a livré des niveaux en place conservés sur une épaisseur de 60 cm, dont le sommet a été arasé par l'urbanisation importante de ces dernières années.

La découverte de maçonnerie à une quarantaine de mètres au sud de la vaste région archéologique qui protège l'agglomération antique et la ville médiévale de Moudon implique que des surveillances soient préconisées pour les futurs travaux. Bien que le secteur ait déjà été massivement impacté par les infrastructures modernes, le potentiel de découvertes est bien réel.

Aurélie Dorthe

Investigations et documentation: Archeodunum SA
 ● Rapport: Aurélie Dorthe, Moudon. Sondages Swisscom. Int. 12545 / Aff. 744. Rapport de suivi de travaux et surveillance archéologique 26 mai au 8 juin 2020, Archeodunum SA, Gollion, novembre 2020.

NYON

Hôtel Beau-Rivage (parcelles 460, 461)
 District de Nyon
 CN 1261 - 2 507 945 / 1137 365
 Haut Moyen Âge / Moyen Âge / Époque moderne
 Aménagements portuaires. Habitat

Au regard des résultats positifs du diagnostic conduit en 2019 sur ces deux parcelles (Christophe Henny, Nyon, *Hôtel Beau-Rivage, parcelles 460 et 461, Int. 12302 / Aff. 1033, rapport de sondages archéologiques 17-18 avril 2019*, Archeodunum SA, Gollion) préalablement à la reconstruction, après démolition, d'une grande partie de l'édifice de l'hôtel Beau-Rivage, une fouille préventive (13 au 28 janvier 2020) et un suivi de terrassement (19 au 25 mai 2020) conduits par Archeodunum SA ont été prescrits par l'Archéologie cantonale. L'emprise est localisée à l'extrémité sud-est de la ville, le long du quai des Alpes. Aucune opération archéologique n'ayant été menée sur les parcelles concernées avant 2012 (Christophe Henny, Nyon, Rue de Rive 51 / parcelle 460, *Rapport de fouille, Int 10599 / Aff. 196*, Archeodunum SA, Gollion, 2012), les données étaient très limitées. La présence d'un



← Fig. 21
 Nyon
Hôtel Beau-Rivage.
 Vue vers le sud-est des madriers en chêne et d'un bloc d'architecture antique en remploi dans les fondations d'un mur de quai médiéval.
 © Archeodunum SA

port médiéval, défendu par la tour César, semble avérée par les sources historiques. Il est possible que le rivage ait aussi été protégé par une rangée de pieux comme cela figure sur des représentations du 17^e s. Le port apparaît encore sur une gravure sur cuivre du 18^e s. où le lac baigne le pied de la tour. En 1808 / 1809, l'auberge de la Croix-Blanche, établissement précédant l'hôtel Beau-Rivage, figure sur le cadastre (une première mention en est faite en 1481 et le cadastre de 1672 évoque des dépendances situées sur la parcelle attenante à la tour). À la fin du 19^e s., l'établissement subit d'importantes transformations à la suite d'un incendie. De nouvelles façades, une cour et une terrasse avancée en direction du lac sont construites alors qu'une partie des berges sont remblayées pour recevoir le futur quai des Alpes au début du 20^e s.

Cette opération archéologique a permis de reconnaître trois phases principales d'occupation datées de la fin du Haut Moyen Âge, du Moyen Âge classique et de l'époque moderne.

Une dizaine de pieux a été mise en évidence (cote de 372,05 m environ). Quatre étaient groupés sous une fondation de mur moderne (sans relation stratigraphique avec celui-ci). Six autres, alignés selon un axe sud-ouest / nord-est, ont été reconnus plus au nord-est. Une analyse radiocarbone pratiquée sur l'un de ces six pieux a permis d'obtenir un âge calibré situé entre 890 et 1020 apr. J.-C. Ces quelques bois, interprétés comme les vestiges d'une palissade, permettent d'évoquer l'hypothèse d'un aménagement portuaire aux alentours du 10^e siècle. Cette découverte fait écho à la centaine de pieux mise au jour en 2001 à la place de Savoie (RHV, 2002, p. 140-141). Une série avait pu être datée par dendrochronologie

de 1280 / 1281 et d'autres pièces de bois avaient pu être rattachées au début du 14^e s.

À la fin du 12^e s., le secteur voit la construction de plusieurs murs. Deux sont disposés selon un axe sud-ouest / nord-est, parallèlement à la rive du lac, un troisième est chaîné perpendiculairement aux précédents et orienté vers le nord-ouest. Les maçonneries se caractérisent par un ressaut de fondation important, un profil pyramidal et le remploi de blocs architecturaux romains à leur base. Des madriers en chêne, sur lesquels reposaient en partie ces fondations, ont été observés à deux endroits, à l'occasion de sondages ponctuels Fig. 21. Une expertise dendrochronologique effectuée sur l'un d'eux a permis d'établir sa date d'abattage à l'automne / hiver 1191 / 1192 apr. J.-C. Ces structures maçonnes ont été interprétées comme des murs de fortification ou des murs de quai.

Une reprise d'une partie des maçonneries médiévales comme fondations de bâtiments semble s'opérer aux alentours des 18^e s. et 19^e s. Deux murs sont montés au sud-ouest de la parcelle, un niveau de circulation se développe entre eux et un espace pouvant correspondre à un vide sanitaire est créé plus à l'est, sur une partie remblayée du lac et contre les fondations médiévales. Ces aménagements pourraient correspondre à des étapes de construction et de rénovation de l'auberge de la Croix-Blanche. L'établissement est renommé « Hôtel National » puis « Beau Rivage » en 1879 avant de devenir, au tout début du 20^e s. « Hôtel Beau-Rivage » (Gilbert Rochat, *L'hôtel Beau-Rivage de Nyon (Suisse) a 500 ans*, Nyon, 1981).

Xavier Petit

Investigations et documentation: Archeodunum SA

→ Fig. 22

Orbe

Chemin de l'Étraz 18.

Le crâne du dépôt ST2.

© Archeodunum SA,

B. Pittet



→ → Fig. 23

Orbe

Chemin de l'Étraz 18.

La tombe ST1 vue en coupe.

© Archeodunum SA,

A. Andrey

**ORBE**

Chemin de l'Étraz 18

District Jura-Nord vaudois

CN 1202-2 531 180 / 1 174 635

Âge du Bronze / Époque romaine

Tombes, dépôts – Tombe isolée

La réalisation de deux projets sur la parcelle n° 256, chemin de l'Étraz 18, au sud de la ville d'Orbe, a bénéficié d'un suivi des travaux. Cette prescription est en effet motivée par sa localisation dans la région archéologique des *Granges Saint-Martin* et sa proximité avec la route de l'Étraz qui reliait Lausanne à Yverdon, utilisée depuis l'époque romaine. Directement au nord-ouest se trouve le site de Gruvatiez-En Lavegny, fouillé en 2018 (étape 1), qui a livré un habitat et un espace funéraire d'époque médiévale, une sépulture campaniforme ainsi que quelques vestiges du Néolithique et du Premier âge du Fer (AVd. *Chroniques* 2018, p. 136-137).

Malgré de nombreuses destructions causées par les bâtiments précédents, onze tombes à crémation et trois dépôts funéraires ont été découverts dans les secteurs touchés par les travaux. Neuf tombes contenait des urnes en céramique, certaines fermées par un couvercle, installées dans une fosse à l'aménagement simple Fig. 23. Les restes brûlés des défunt ont été déposés au fond de l'urne, surmontés d'une ou de deux petites céramiques. D'autres récipients fragmentaires ont parfois aussi été placés dans la fosse. Dans les deux autres tombes, les ossements ont été répandus directement dans la fosse, toujours accompagnés d'offrandes céramiques. La quantité et la taille

importante des fragments d'os brûlés donneront sans nul doute des résultats intéressants sur le déroulement de la cérémonie funéraire et sur les individus enterrés en ce lieu (étude A. Gallay).

Les autres dépôts, sans résidus de crémation, semblent fonctionner avec le groupe funéraire. Deux vases isolés ont été retrouvés : il pourrait s'agir d'offrandes mais l'hypothèse de tombes détruites n'est pas exclue. Enfin, la découverte d'un crâne humain entier dans une jatte découpée évoque des rituels inédits, rarement identifiés sur d'autres sites Fig. 22.

En première analyse, la datation de cet ensemble est située au Bronze final, chronologie que l'étude de la céramique (C. Nitu) permettra d'affiner. En raison d'une fouille non extensive et des destructions modernes précédemment citées, l'extension et la densité de cette nécropole restent inconnues. Il s'agit néanmoins d'une découverte importante, car la période de l'âge du Bronze n'est que peu représentée sur le territoire de la ville d'Orbe.

Plus au nord, une sépulture à inhumation a également été mise au jour lors de la réalisation d'une tranchée pour les eaux usées. L'individu a été déposé en position ventrale (procubitus), sans aucun mobilier, aux abords de la route de l'Étraz. L'analyse radiocarbone du squelette a permis de dater cette tombe de l'époque romaine (1820 ± 30 BP cal. 2 sigma, ICA 14C-5246 : 130-260 apr. J.-C. (73,6 %), 280-330 apr. J.-C. (21,8 %), sans lien avec le groupe de tombes à crémation.

Aline Andrey

Investigations et documentation : Archeodunum SA

ORBE

Lavaux-Vully

District Jura-Nord vaudois

CN 1202-2 531 114 / 1 173 375

Âge du Bronze ? / Époque romaine / Moyen Âge

Habitat ? Voirie

La construction d'un bâtiment agricole à Orbe, au lieu-dit « Lavaux-Vully », sur la parcelle n° 308, aux abords d'une région archéologique (RA 271 / 303) a motivé des sondages de diagnostics au printemps 2020. La découverte d'une route romaine, de trous de poteau et d'une couche sombre contenant de nombreux tessons de céramique sur cette parcelle a justifié une surveillance archéologique ainsi qu'une fouille des vestiges sur la zone impactée par le projet de construction.

Repérée uniquement lors des sondages de diagnostics, une voie orientée nord-ouest / sud-est peut être rattachée aux vestiges routiers romains ou médiévaux identifiés à plusieurs reprises ces dernières années entre Orbe et Yverdon (RHV 2012, p. 481-483 ; AVd. *Chroniques* 2015, p. 111-112 ; Cécile Laurent, « Enrichir la carte archéologique. Le tracé d'une voie reliant Orbe à Yverdon », AVd. *Chroniques* 2017, p. 70-87).

Mesurant 10 à 15 m de large, la bande de roulement central est composée de trois niveaux identifiés de limon sableux beige-blanc clair, assez compact et homogène contenant de très nombreux galets et graviers. Par endroits, elle est surmontée par un niveau de boulets plus ou moins agencés. Les bas-côtés sont composés de gravillons et de galets très épars, aucun fossé n'a pu être observé. Des multiples

niveaux de recharges tels que des dalles en grès posées à plat ainsi que des niveaux de galets et de gravillons ont pu être observés pendant cette intervention.

L'opération archéologique a également mis au jour quelques trous de poteau très érodés ainsi qu'une couche sombre de colluvions contenant de nombreux tessons de céramique datant probablement de la protohistoire. Au vu des vestiges observés, il n'a pas été possible de préciser la nature de cette fréquentation. Néanmoins, leur présence indiquerait une occupation protohistorique à proximité.

Sofia Raszy Dechaume

Investigations et documentation: Archeodunum SA

ORBE

Route des Granges Saint-Martin,
Route de Chavornay
District Jura-Nord vaudois
CN 1202-2 531 320 /1 174 855
Âge du Bronze? / Moyen Âge / Époque moderne
Fosse isolée. Cimetière. Voirie

La réfection des axes routiers principaux dans le sud de la ville d'Orbe a nécessité un suivi archéologique sur toute la durée des travaux. Ce secteur est en effet intégré dans

la région archéologique des *Granges Saint-Martin* destinée à protéger différents vestiges du Haut Moyen Âge et du Moyen Âge. Il est également traversé par plusieurs voies de communication historiques, notamment la route de l'Étraz qui reliait Lausanne à Yverdon, utilisée depuis l'époque romaine.

Un cimetière d'époque médiévale a été mis au jour sous la route en direction de Chavornay. Situées sur le tracé des futures conduites ou touchées lors du décaissement de la chaussée, cinquante sépultures à inhumation ont été fouillées, documentées et prélevées. Sur le reste de l'emprise, une solution technique sans terrassement a été trouvée avec le projet civil pour préserver les tombes menacées par ces travaux et qu'une fouille d'urgence ne permettait pas de traiter correctement. Les défunt reposaient généralement sur le dos, dans un contenant aujourd'hui disparu, sans mobilier. L'emploi de linceuls et de coussins funéraires a également été observé dans certains cas. Actuellement en cours, l'étude en laboratoire apportera des informations supplémentaires sur les gestes funéraires et les individus inhumés. Les nombreux recouplements et réductions, ainsi que la diversité des orientations, indiquent que ce cimetière fut densément occupé, avec plusieurs niveaux de tombes Fig. 24. En l'absence de mobilier, ce sont les analyses radiocarbone prévues sur les squelettes qui permettront de situer la

période d'utilisation de cet espace funéraire, dont l'extension n'est pas connue.

Ce cimetière est vraisemblablement en lien avec l'ancienne église Saint-Martin, abandonnée à la Réforme, qu'un plan du 16^e s. situe au croisement entre la route de Chavornay et le chemin de l'Étraz, à proximité immédiate des sépultures découvertes. À ce jour, aucune intervention n'a encore confirmé cet emplacement. Il sera également intéressant de comparer les données avec celles de l'espace funéraire du site de Gruvatiez-En Lavegny, distant d'une centaine de mètres vers l'ouest et fouillé en 2018 (AVd. *Chroniques* 2018, p. 136-137; AVd. *Chroniques* 2019, p. 24-27).

D'autres vestiges ont également été repérés sur le reste du suivi. Différents niveaux de routes anciennes ont été documentés sous les route des *Granges Saint Martin* et route de Chavornay. Dans l'attente des résultats de l'élaboration, ils sont pour l'instant datés du Moyen Âge et de l'époque moderne. Enfin, sur le giratoire en construction vers la route d'Orny, une fosse isolée, partiellement conservée, a livré quelques tessons d'époque protohistorique. Une datation par Carbone 14 pourra en préciser la fourchette chronologique.

Aline Andrey

Investigations et documentation: Archeodunum SA



← Fig. 24
Orbe
Route de Chavornay.
Recouplements
de sépultures
dans la zone 8.
©Archeodunum SA,
X. Petit

ORGES

Sur Mornens
District Jura-Nord vaudois
CN 1183-2 534 455 / 1184 030 et 2 534 430 /
1184 000
Néolithique / Âge du Bronze
Pierre à cupules, ébauche de meule ?

Deux blocs erratiques portant des traces anthropiques, distants d'une cinquantaine de mètres l'un de l'autre, ont été repérés par Roland Biner lors de ses prospections (Urs Schwegler, Inventar der Kulturgütergruppe Steindenkmäler der Schweiz, inventaire publié en ligne sous <http://www.ssdi.ch/Inventar/VD.htm>, n°1430.02 et 1430.03).

Le premier mesure 1,9 sur 1,1 m et porte trois cupules Fig. 25. La plus grande d'entre elles a un diamètre de 10 cm et une profondeur de 3,5 cm, les deux autres ne dépassant pas 4 cm de diamètre et 1 cm de profondeur.

Une forme circulaire de 105 cm de diamètre évoquant une ébauche de meule a été taillée sur le deuxième bloc, dont les dimensions sont de 1,7 sur 1,2 m Fig. 26.

Carine Wagner

→ Fig. 25

Orges

Sur Mornens.

Pierre avec trois cupules.

© Archéologie cantonale,
Lausanne, C. Wagner



→ Fig. 26

Orges

Sur Mornens.

Probable ébauche de meule.

© Archéologie cantonale,
Lausanne, C. Wagner

**POMY**

Champ Cressin, parcelle 248
District Jura-Nord vaudois
CN 1203-2 540 645 / 1178 203
Âge du Bronze / Époque romaine
Habitat (établissement rural)

Réalisée sur plus de 4000 m² avant la construction d'une nouvelle étable, la fouille du Champ Cressin à Pomy a mis au jour un petit établissement rural en enclos. Sur la base du mobilier céramique – peu abondant – et d'une monnaie, l'occupation du site paraît relativement courte : elle s'inscrit entre la fin du 2^e s. et le 3^e siècle de notre ère.

Deux foyers à pierres chauffées, dont un très mal conservé, témoignent d'une utilisation antérieure du secteur. Datés l'un par la céramique et l'autre par une analyse radiocarbone d'un charbon pris dans son comblement, ils sont rattachés à la seconde moitié de l'âge du Bronze final (HaB1-B2).

Dans le périmètre fouillé, l'enclos antique est matérialisé par deux fossés rectilignes qui esquissent une forme générale quadrangulaire ou légèrement trapézoïdale.

On peut lui restituer une surface de 3300 m², au minimum, mais la partie située hors emprise des travaux est impossible à estimer. À l'exception de deux trous de poteau isolés et indatables, tous les vestiges antiques s'inscrivent à l'intérieur de l'enclos et suivent pour une grande majorité d'entre eux l'orientation des fossés.

Il s'agit pour la plupart de bâtiments érigés sur poteaux. Les deux seuls dont le plan est assuré sont de petites dimensions. L'un d'eux est associé à un sol d'éclats de tuile qui occupait un espace sans doute couvert, de forme quadrangulaire et mesurant 3 x 11,80 m. À proximité de ce dernier, un empierrement d'environ 55 m², mêlant des gros galets et des fragments de *tegulae*, correspond plus vraisemblablement à un sol extérieur. Ces quelques éléments évoquent des activités agricoles autour du travail du grain. Les bâtiments revêtent en effet une forme généralement attribuée à des greniers surélevés et les sols aménagés pourraient être identifiés comme des aires de battage. Rien dans le périmètre exploré n'évoque en revanche clairement une autre activité comme l'élevage (absence de mare, de clôtures, de bâtiment de stabulation) ou un artisanat spécialisé tel que la métallurgie par exemple. Des concentrations de pierres suggèrent l'existence d'un bâtiment de plus grandes dimensions érigé sur des solins qui serait adossé au fossé oriental de l'enclos. Mais aucun élément ne permet de lui attribuer une fonction précise (habitat, stockage, élevage, etc.).

Bien qu'il reste un certain nombre d'incertitudes sur l'étendue et les fonctions exactes du site, ces découvertes apportent un nouvel éclairage sur l'occupation du plateau dominant la plaine de l'Orbe et l'agglomération d'Yverdon-*Eburodunum* à l'époque romaine. Ce terroir est en effet riche de nombreux sites archéologiques antiques, pour la plupart reconnus par la seule présence de tuiles dans les champs, comme c'était le cas jusqu'ici pour le Champ Cressin. Moins d'un kilomètre au nord, une *villa* est attestée, mais uniquement par des découvertes anciennes et des campagnes de prospections pédestres. Alors qu'on pouvait imaginer avoir affaire à la *parc rustica* de cet établissement, l'existence d'un enclos oriente plutôt les recherches sur une entité secondaire « indépendante », un type d'établissement sans doute répandu mais encore très peu documenté dans la région et plus généralement en Suisse.

Clément Hervé

Investigations et documentation : Archeodunum SA



← Fig. 27
Pomy
Champ Cressin,
parcelle 248.
Plan schématique des
vestiges antiques.
 © Archeodunum SA

ROMANEL-SUR-LAUSANNE

Vernand-Dessous
 District de Lausanne
 CN 1223-2 536 550/1158 300
 Hallstatt / La Tène / Moyen Âge / Époque moderne
Habitat, voirie

Dans le cadre d'un projet de décharge DMEX à Romanel-sur-Lausanne à Vernand-Dessous, et à la suite de multiples campagnes de sondages de diagnostic (2018, 2019 et 2020), des opérations archéologiques effectuées en plusieurs étapes (2019-2020) ont été menées sur les parcelles 14034, 14035 et 14036. Ces interventions ont mis au jour 62 structures (fosses, foyers, trous de poteau, couche sombre et voirie) révélant des occupations ponctuelles du site sur une très large période, de la fin du Premier âge du Fer jusqu'à la période moderne.

Les premières fréquentations du site se caractérisent par une fosse et des trous de poteau (parcelle 14034). Le comblement de la fosse a livré du mobilier céramique et du charbon de bois permettant ainsi de dater cette structure de la fin du Premier âge du Fer. Le mobilier retrouvé dans le comblement des trous de poteau indique plutôt un abandon à La Tène finale. Ces découvertes isolées étant situées en limite de fouille, il

est vraisemblable que le site se poursuive plus au nord sur la parcelle. L'intervention effectuée en 2020 a mis au jour une couche sombre (paléosol?) contenant de nombreux nodules de charbon et de rares tessons de céramique épars (en cours d'étude), mais n'a révélé aucune structure en lien.

L'occupation principale du site est attribuée à l'époque médiévale, avec la découverte d'une quarantaine de structures de combustion (foyers et aires de feu) sur les trois parcelles explorées. En dépit d'un arasement important et de l'absence de mobilier, deux analyses ¹⁴C confirment une occupation de la parcelle entre le 10^e et le 13^e s. apr. J.-C. Les foyers peuvent être associés à un site d'habitat probablement

constitué de plusieurs bâtiments sur poteaux dont l'agencement reste inconnu. Un ensemble de foyers de grandes dimensions indiquerait probablement l'existence d'un secteur à vocation agricole Fig. 28.

La route d'époque moderne, repérée à différents endroits du site, traverse la parcelle et semble rejoindre le hameau situé au nord de la parcelle 14033. L'identification de fers à cheval et l'absence de ce tracé sur la carte Siegfried témoignent d'une utilisation après le 15^e s. de notre ère et son probable abandon au 19^e siècle.

Sofia Raszy Dechaume

Investigations et documentation : Archeodunum SA



← Fig. 28
Romanel-sur-Lausanne
Vernand-Dessous.
Vue ouest du foyer
médiéval St 44.
 © Archeodunum SA,
 S. Raszy Dechaume

SAINT-BARTHÉLEMY

Chemin des Tulipiers 2
District Gros-de-Vaud
CN 1223-2 535 530 / 1165 210
Époque moderne
Murs

Les investigations archéologiques, liées au projet de construction d'un petit immeuble situé en région archéologique, ont mis en évidence des traces d'occupation qui datent au plus tôt du 16^e siècle, jusqu'au 19^e siècle.

La première phase est matérialisée par de nombreux galets disposés sans ordre apparent mêlés à des fragments de briques pleines et de tuiles plates striées sur leur surface externe. D'après les parallèles régionaux mis au jour notamment à la chapelle du Jaquemart à La Sarraz et à la cure d'Oulens (Michèle Grote, *Les tuiles anciennes du canton de Vaud*, CAR, 67, Lausanne, 1996, p. 28, fig. 39c et p. 29, fig. 46b), ces dernières sont caractéristiques du 16^e siècle ou du 17^e siècle. Cet aménagement est destiné à drainer une zone humide formée par un paléo-chenal creusé dans la moraine.

Ces travaux d'assainissement ont été effectués en vue de la construction de deux murs parallèles distants d'environ six mètres et orientés est-ouest (phase 2). Le premier mur, dont la tranchée de récupération s'étend hors de l'emprise des travaux, est totalement détruit sur une longueur de 9,50 m. Le second mur est situé en aval du premier, par rapport au paléo-chenal. D'une longueur minimale de 16 m pour une largeur de 70 cm, il est conservé sur deux tronçons, de 2,50 m et de 7 m, pour une hauteur maximale de 40 cm. Ses fondations suivent le profil de la dépression dans laquelle elles s'insèrent. L'élévation est conservée sur deux à trois assises. Elle comporte quelques fragments de tuiles striées similaires à ceux mis au jour dans l'empierrement à fonction drainante sous-jacent. La fonction de ces deux murs n'est pas établie avec certitude. Ils matérialisent peut-être des limites de propriétés.

Ces vestiges sont ensuite masqués par divers remblais mis en place entre le 18^e siècle et le 19^e siècle d'après un fragment de catelle de poêle mis au jour dans l'un deux (phase 3).

Par la suite, durant le 19^e siècle, les murs sont tout ou partie détruits (phase 4).

Enfin, la découverte d'un fragment de *tegula* dans la sous-couche indique que

des apports de terre plus récents ont été effectués, sans doute en provenance des régions archéologiques environnantes qui recouvrent des vestiges d'époque romaine (phase 5).

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, *Saint-Barthélémy. Ch. des Tulipiers 2. Int. 12406 / Aff. 689. Rapport de fouille archéologique du 21 août 2019, 17 mars au 19 mars et 6 avril 2020*, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2020.

TREYCOVAGNES

Grand-Rue (RC 276 C-P)
District Jura-Nord vaudois
CN 1222-2 529 023 / 1181454
Époque moderne
Voies anciennes

Les investigations sur le tracé de la Grand-Rue à Treycovagnes, qui reprend exactement celui de la voie historique VD 25.3, ont mis en évidence deux tronçons de route de facture différente.

Le premier, constitué de dalles et de blocs de calcaire, a été découvert à l'extrémité nord-est de la Grand-Rue sur environ 10 m de longueur. Le second, pavé de galets, a été repéré sur une quinzaine de mètres de longueur au centre du village.

Tous deux comportent quelques fragments de tuiles industrielles. Dans les deux cas, ces aménagements reposent directement sur le substrat naturel et sont scellés par des couches récentes mises en place durant le 20^e siècle.

De toute évidence, les phases antérieures ont été oblitérée au cours du temps sur cet axe fréquenté, lors des multiples réfections de la Grand-Rue. Les critères de datation matériels plus précis font défaut, mais un dépouillement des archives communales permettrait probablement d'en préciser la date de construction.

Enfin, ce suivi contribue à faire progresser la recherche sur la problématique complexe des voies de communication historiques dans cette région.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapport: François Menna, *Treycovagnes. Grand-Rue (RC 276 C-P). Int. 12423 / Aff. 690. Rapport archéologique de suivi de terrassement du 7 octobre 2019 au 8 juillet 2020*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2020.

VEVEY

Rue des Communaux
District Riviera-Pays-d'Enhaut
CN 1264-2 554 645 / 1145 690
Époque romaine / Moyen Âge
Habitat. Sépultures

Le projet de raccordement au chauffage à distance accompagné du renouvellement de services existants à la rue des Communaux a nécessité un suivi archéologique fin 2019. La fouille a mis au jour des sépultures médiévales, qui ont été rattachées aux tombes du Haut Moyen Âge découvertes en 1860 au lieu-dit «En Marterey», proche de l'intervention de 2019.

Les résultats des analyses radiocarbone et de l'étude des monnaies effectuées en 2020 ont cependant mis en évidence que la portion du cimetière découverte en 2019 s'avère plus tardive que ce que l'on supposait à ce jour, occupée entre le 11^e et la fin du 13^e siècle.

Initialement prévue sur 165 m de long, la tranchée n'a finalement été ouverte que sur un tronçon de 25 m, situé devant la Fondation de Nant (numéro 7). La creuse a occasionné la découverte de 40 sépultures dans un état de conservation qui peut être qualifié de mauvais, car fortement impactées par divers travaux antérieurs. On dénombre au moins six niveaux de sépultures, orientées ouest-est, en partie creusées dans une couche de démolition romaine remaniée.

Une seule sépulture (T26) recelait du matériel datant. Deux rouleaux distincts de pièces, emballés dans un textile, étaient déposés entre les membres inférieurs du défunt, à la hauteur des tibias. L'un des rouleaux contenait huit oboles, l'autre onze deniers de Langres. Les pièces identifiées jusqu'à présent sont datées entre 950 et 1065 apr. J.-C.

Les analyses radiocarbone effectuées sur une succession de quatre tombes indiquent qu'elles ont été ensevelies de manière rapprochée entre la fin du 12^e et la fin du 13^e siècle. Cela suggère ainsi un usage prolongé de ce vaste espace funéraire. Cette fourchette chronologique coïncide davantage avec celle de pièces trouvées lors des travaux ferroviaires dans un coffret en bois (11^e-12^e s.), au haut de la rue du Panorama, au lieu-dit «Les Trois Marronniers». Située aux abords immédiats du secteur investigué, cette ancienne place (plan de 1766, ACV, Gb 348-cl, fol 16) aurait également livré les fondations d'un édifice chrétien antérieur au 8^e s., soit à 100 m de l'église actuelle précitée.

Les tombes découvertes sont à mettre en lien avec une ou plusieurs nécropoles médiévales qui s'étendaient au pied du versant où s'élève l'église de Saint-Martin et auquel se réfère le lieu-dit « Au Marterey ». Encore mal connu, le site a été identifié lors la construction de la ligne de chemin de fer en 1860. À cette occasion, la profonde tranchée avait fait apparaître une centaine de tombes du Haut Moyen Âge. Depuis, d'autres trouvailles mieux localisées de sépultures sont signalées dans le secteur mais sans que l'on parvienne à apprécier la répartition des tombes en un ou plusieurs groupes.

Comme évoqué plus haut, les tombes de la rue des Communaux prennent place sur des vestiges romains liés au *vicus* gallo-romain de Vevey. Ils sont matérialisés ici par des lambeaux de niveaux de circulation et un pan de mur effondré, haut d'au moins 4 m.

Susan Ebbutt

Investigations et documentation: Archeodunum SA

- Rapports: Alain Steudler, Vevey – Rue des Communaux. Int. 12424. Surveillance et fouilles archéologiques (septembre-novembre 2019), Archeodunum SA, Gollion, mai 2020.

Antoinette Rast-Eicher, Vevey. Saint-Martin. Int. 12424. Rue des Communaux 2019. Tissu sur monnaies, ArcheoTex, octobre 2020.

VEVEY

Rue du Clos 2
District Riviera-Pays-d'Enhaut
CN 1264-2 554 694/1145 628
Époque romaine / Haut Moyen Âge
Habitat (artisanat?), tombes

Cette opération s'est déroulée à la rue du Clos 2 à Vevey en préalable d'un projet de réaménagement de bâtiments existants, avec notamment la construction d'une nouvelle annexe excavée. L'existence dans le secteur d'un quartier d'habitat d'époque romaine, de tombes isolées, d'une nécropole médiévale, découverte lors d'une opération menée en 2019 à la rue des Communaux (cf. notice précédente), ainsi que la présence de l'église Saint-Martin dans les environs proches ont motivé la prescription d'un suivi du terrassement en 2019 et d'une fouille préventive en 2020. Les fouilles réalisées entre 1996 et 2001 au Collège Jean Kratzer avaient en effet apporté de nouvelles données sur le *vicus* gallo-romain. Un quartier d'habitat avait été mis au jour, dévoilant des bâtiments dont les phases d'aménagement se succèdent entre le 1^{er} et le 4th siècle de notre ère (RHV 1997, p. 264-267; RHV 1998, p. 113-116; RHV 2001, p. 241-243; RHV 2002, p. 150-151).

L'intervention réalisée à la rue du Clos 2 a mis au jour 52 structures, correspondant à plusieurs périodes d'occupation allant de l'époque romaine à l'époque moderne. Les niveaux d'occupation les plus anciens sont caractérisés par deux espaces de travail successifs, probablement en lien avec une activité artisanale. Le premier est simplement délimité par des trous de piquet, tandis que le second montre une utilisation plus intensive, avec une délimitation entre un espace intérieur et un espace extérieur matérialisé par un solin non maçonné.

Une grande partie du site subit ensuite des travaux de nivellement en vue d'accueillir un bâtiment maçonné dont seul un angle a pu être documenté. Orientés est-ouest ou nord-sud, ces murs diffèrent légèrement

des plans de bâtiments retrouvés durant les investigations archéologiques effectuées sur le site du Collège Jean Kratzer. La présence d'une route antique sous l'actuelle rue des Communaux pourrait expliquer ces variations d'orientation. Les murs maçonnés sont ensuite repris et différents espaces sont alors aménagés, élargissant le bâtiment vers l'est. Des murs de façades ont également été partiellement documentés dans un secteur plus au sud. Ceux-ci suivent la même orientation que les murs antiques du Collège Jean Kratzer et sont probablement liés à la même phase d'occupation de ce quartier d'habitat. L'étude sommaire de la céramique montre une datation du début du 1^{er} siècle de notre ère et se termine au début du 3th siècle, voire un peu au-delà.

Enfin, l'angle d'un bâtiment sur solins non maçonnés, postérieur au 3th siècle, a été repéré au nord-est de la zone de fouille. Dans ce dernier ont été implantées, plus tard, trois tombes orientées ouest-est dont une date du Haut Moyen Âge. Cette sépulture (T16) a en effet livré quelques éléments de mobilier, dont une épée complète ainsi qu'un *umbo* et un manipule de bouclier Fig. 29. Des fragments de textiles et de fourrure sont encore conservés.

Une comparaison plus poussée entre les découvertes du Collège Jean Kratzer et l'intervention de la rue du Clos 2 permettrait de compléter les connaissances sur ce quartier d'habitat d'époque romaine. De même, seule une fouille extensive du secteur des Communaux serait à même d'appréhender la gestion de l'espace funéraire au Moyen Âge.

Cindy Vaucher

Investigations et documentation: Archeodunum SA



← Fig. 29
Vevey
Rue du Clos 2.
Vue d'ensemble de
la sépulture du Haut
Moyen Âge T16.
© Archeodunum SA,
C. Vaucher.

→ Fig. 30

VICH
Place de l'Église.
 Vue de la fouille anthropologique en septembre 2020.
 © Archéotech SA



VICH
Place de l'Église
 District de Nyon
 CN 1261-2 508 615 / 1142 700
Moyen Âge / Époque moderne
Église, cimetière

C'est un projet immobilier comprenant un lotissement de 13 appartements et 4 locaux commerciaux ainsi qu'un parking souterrain qui est à l'origine des découvertes. Les sondages de diagnostic effectués avant les travaux se sont avérés positifs et ont livré des squelettes à proximité immédiate de la Place de l'Église. Des fouilles ont suivi en été 2020, durant près de 10 semaines. Une surface totale d'environ 90 m² a été excavée, livrant 63 individus.

L'église existe depuis le Moyen Âge. Il est fait mention de la donation de cet édifice à l'abbaye de Bonmont par la noble famille de Bagnins le 12 mai 1165. Au début du 12^e siècle, un édifice existait donc déjà. En 1253, l'église devient paroissiale et fut ensuite dédiée à Saint-Martin dès 1374. Son aspect médiéval est conservé jusqu'au 18^e siècle, période à partir de laquelle des travaux successifs ont passablement modifié son aspect d'origine, notamment la transformation des fenêtres, de la nef, la réparation de la galerie et celle du clocheton entre 1744 et 1749. En 1855, de nombreuses réparations ont été faites sous la direction de Charles Henriod

de Bagnins. C'est lors des travaux de réfection du temple entre 1923 et 1924 qu'eut lieu la pose de l'horloge électrique qu'on connaît actuellement. La sacristie fut inaugurée en août 1929. En 1930, furent installés les vitraux de Louis Rivière de Jouxtens ainsi que de nouveaux bancs. Des travaux de réfection eurent lieu à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment en 1949-1950, puis une nouvelle fois à l'extérieur de l'édifice en 1966.

Les fouilles de 2020 ont mis au jour 53 inhumations primaires, 37 d'individus adultes et 17 d'individus immatures, ainsi que 10 lots d'ossements en position secondaire représentant 8 individus adultes et 2 individus immatures. La majorité de ces structures étaient situées dans la partie nord-ouest du secteur, avec quelques chevauchements restreints entre les tombes, allant jusqu'à la succession de 3 individus superposés. Un muret en portion nord-ouest et une structure circulaire en creux de type trou de poteau s'ajoutent à ces découvertes.

L'étude anthropologique qui débute en 2021 visera à mettre en évidence des caractéristiques concernant la mise en place des tombes d'un point de vue individuel et également à l'échelle du cimetière – médiéval, ou du moins antérieur à 1744, puisqu'il n'apparaît plus sur le plan cadastral de 1744 ACV Gb242 b – inconnu jusqu'à présent.

Audrey Bridy

Investigations et documentation : Archéotech SA

VILLENEUVE

Place de la Gare, Rue des Remparts
 District d'Aigle
 CN 1264-2 560 611 / 1138 713
Moyen Âge
Cimetière – Murs

Menée dans le cadre du projet d'assainissement du réseau des eaux usées piloté par la Municipalité de Villeneuve, l'opération de surveillance archéologique autour de l'ancienne chapelle de l'hôpital a mis au jour 18 sépultures, auxquelles s'ajoutent les 3 observées par l'Archéologie cantonale, et 5 tronçons de maçonneries. Immédiatement au sud-ouest, à la rue des Remparts, le suivi d'un autre projet a livré 23 tombes Fig. 31. Les vestiges ont pour la plupart été impactés par l'implantation de très nombreuses conduites et chambres de visite installées dès l'époque moderne. L'exiguité des tranchées ouvertes a également conditionné la qualité des informations récoltées. Ce constat est particulièrement vrai pour les maçonneries, dont l'orientation et la fonction n'ont pas toujours pu être définies. De même, leur insertion stratigraphique ne permet pas de proposer une datation, ni de les situer chronologiquement par rapport à l'espace funéraire.

Les sépultures sont orientées selon un axe ouest-est, avec la tête des défunt

placée à l'ouest, et ont été implantées en rangées perpendiculaires à la chapelle. Une seule tombe semble déroger à la règle, avec une orientation sud-ouest / nord-est.

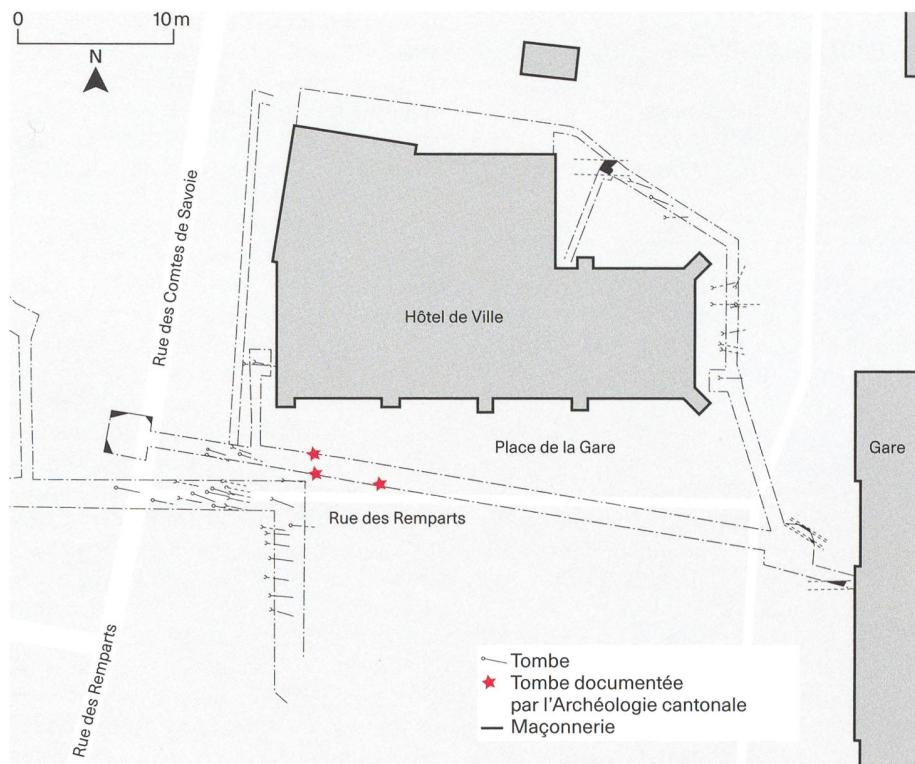
La fouille n'a apporté aucun élément appartenant à l'architecture interne des sépultures. Néanmoins, les observations archéothanatomiques ont généralement permis de définir un espace de décomposition vide, suggérant un mode d'inhumation dans un contenant en bois non cloué.

Les tombes de l'intervention à la place de la Gare n'ont livré aucun mobilier datant. En revanche, lors de l'opération à la rue des Remparts, une tombe a livré plusieurs objets en bronze, datant a priori du 15^e siècle. Quelques indications relatives au domaine des pratiques funéraires, telles que l'organisation des tombes selon un système de rangées, avec une rationalisation de l'espace et une polarisation autour d'un édifice religieux, la standardisation des positions d'inhumation, l'emploi répandu de conteneurs en bois, l'absence d'objet d'accompagnement et d'élément d'assemblage métallique, permettent aussi de situer l'utilisation de ce cimetière au plus tôt dès les 12^e-13^e siècles. D'ailleurs, une première consultation des archives montre que l'espace funéraire a probablement été mis en fonction simultanément ou peu après l'édification de l'hôpital et de sa chapelle vers 1236. Par la suite, il est cité à de nombreuses reprises jusqu'au 14^e siècle dans les litiges opposant l'hôpital à la paroisse sur le droit d'inhumer et le partage des biens des pèlerins et étrangers morts sur le territoire de la ville. La conquête bernoise en 1476, puis la Réforme en 1536, ont sans doute mis un terme à la coexistence de ces deux lieux d'inhumations. Dans tous les cas, il n'apparaît pas sur le plan cadastral de 1695, suggérant une désaffection antérieure au 17^e siècle.

Ce lieu d'inhumation, dont les limites méridionale et occidentale sont connues, matérialisées par une absence de tombe, semble par conséquent avoir été utilisé sur une période assez courte, d'environ deux siècles. La mise en évidence d'un maximum de trois phases d'ensevelissement aux mêmes emplacements tend à étayer cette hypothèse. Des analyses radiocarbone permettraient sans doute de mieux définir la durée d'utilisation de ce cimetière.

Sophie Thorimbert

Investigations et documentation: Archeodunum SA



↑ Fig. 31
Villeneuve
Place de la Gare et
rue des Remparts.
Plan général des vestiges.
© Archeodunum SA,
Y. Buzzi, S. Thorimbert



← Fig. 32
Villeneuve
Rue des Remparts.
Vue en enfilade
de plusieurs sépultures
dans une tranchée.
© Archeodunum SA

YVERDON-LES-BAINS

Rue du Midi 35
District Jura-Nord vaudois
CN 1203-2 539 000 / 1180 730
Époque romaine / Haut Moyen Âge / Moyen Âge
Habitat – Aménagement de rive

La fouille s'inscrit dans un projet de construction d'une villa, d'un petit immeuble et d'un parking sous-terrain, sur une parcelle occupée depuis le début du 20^e siècle par une maison et un jardin. Trois sondages ont été réalisés dans l'entreprise disponible du terrain en septembre 2019, révélant un vaste empierrement, des structures fossoyées et une couche d'occupation comprenant du mobilier tardo-antique. Prescrite par l'Archéologie cantonale et confiée à la société Archeodunum, la fouille, initialement prévue en fin d'année 2019, s'est déroulée de février à juin 2020.

La bonne conservation des vestiges découverts à la rue du Midi 35 a été favorisée par des dépôts fluviatiles lents, déposés après l'abandon du site sans doute au cours du Moyen Âge central, quand le centre urbain se déplace quelques centaines de mètres plus au nord. La parcelle fouillée est en effet bordée par un canal reprenant le tracé d'un ancien bras de la Thièle, la rivière qui coupait l'ancien *vicus* d'*Eburodunum* en deux parties distinctes. La proximité du cours d'eau, qui s'ajoute à celle des marais de la plaine de l'Orbe au

sud, a eu un impact direct sur les occupations humaines qui se sont succédé dans le secteur. Les niveaux de tourbes, de sables lacustres et fluviatiles qui ont été documentés témoignent de profonds changements de l'environnement et de l'adaptation constante des habitants à ces fluctuations.

Datant du Haut-Empire, les deux premières phases ont été reconnues dans l'angle ouest de la fouille. Elles sont matérialisées par des structures fossoyées associées à un mur dont la fondation de molasse, large de plus d'un mètre, suggère une construction imposante voire monumentale. La découverte d'une statuette en bronze d'un taureau tricorne Fig. 33 dans le comblement d'un des fossés évoque le sanctuaire antique fouillé en 2002-2003 une cinquantaine de mètres plus à l'ouest (François Menna, Anne Schopfer, « Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du *vicus* d'*Eburodunum* / Yverdon VD », ASSPA 87, 2004, p. 303-312). Les possibles liens entre les deux sites mériteraient d'être discutés, même s'ils ne bénéficient pas pour le moment d'arguments déterminants.

Après une troisième phase qui voit le secteur végétalisé, notamment par l'apport de sédiments et la création d'un réseau de petites canalisations, une moitié de la zone fouillée est occupée par un habitat construit en matériaux légers Fig. 34. Il est associé à une petite épaisseur de terres noires (entre 5 et 20cm), qui ont livré un abondant mobilier daté de la deuxième

moitié du 4^e s. et du début du 5^e s. apr. J.-C. Ce lot, qui comporte plus de 500 monnaies, de la céramique, du verre, des objets métalliques (notamment de nombreux déchets ou objets en plomb), de la tabletterie et une grande quantité d'ossements de faune, est une découverte unique à Yverdon pour l'Antiquité tardive, en tout cas pour les fouilles récentes. Elle revêt d'autant plus d'importance qu'elle témoigne d'une occupation située en dehors du *castrum*, fortification érigée de l'autre côté de la Thièle sous le règne de Constantin.

Également inédit à Yverdon de ce côté de la rivière, un habitat des 6^e-7^e siècles succède au précédent, abandonné après une nouvelle modification du lit de la rivière (quelques trous de poteau et deux sols de maison en cailloutis).

Enfin, le creusement, sans doute naturel, d'un nouveau chenal remodèle totalement l'aspect du secteur. Lié à deux rangées de pieux parallèles, un vaste empierrement est alors mis en place pour renforcer la rive de ce nouveau bras de rivière. Occupant une grande partie du périmètre de fouille, il se poursuit de part et d'autre du chantier. Dans l'attente d'analyses dendrochronologiques, la datation de cet aménagement reste impossible à fixer avec certitude. Elle se situe vraisemblablement entre le 7^e siècle et l'an Mil.

Clément Hervé

Investigations et documentation : Archeodunum SA



→ Fig. 33
Yverdon-les-Bains
Rue du Midi 35.
Statuette de taureau
tricorne.
© Musée cantonal
d'archéologie et
d'histoire, Lausanne



← Fig. 34
Yverdon-les-Bains
Rue du Midi 35.
Vue des structures
en creux en lien avec
les terres noires de
la deuxième moitié
du 4^e s.-début du 5^e s.
apr. J.-C.
© Archeodunum SA



↓ Fig. 35
Yverdon-les-Bains
Rue de la Plaine.
Vue générale en
direction du nord-ouest
du collecteur principal.
© Archeodunum SA,
F. Menna

YVERDON-LES-BAINS

Rue de la Plaine
District Jura-Nord vaudois
CN 1203-2 539 235 / 1181 040
Époque moderne
Collecteurs, puits perdu

Menée dans le cadre de la deuxième étape de réfection de conduites de gaz dans la rue de la Plaine, cette intervention complète le suivi de tranchée de 2019. À cette occasion, le système d'évacuation des eaux mis en place à partir du début 18^e ou du 19^e siècle avait été dégagé, en lien avec les bâtiments historiques plus anciens qui bordent le côté nord-est de la rue de la Plaine.

Le collecteur principal en dalles et blocs de calcaire maçonnes observé en 2019 sur 114 m a été documenté sur 15 m supplémentaires. Il est alimenté par trois raccordements secondaires construits en briques standardisées très courantes durant cette période et de dimensions variables en fonction des besoins.

Deux autres structures similaires en dalles et blocs de calcaire maçonnes ont été dégagées sur 5,40 m et 1,80 m de longueur (ST5). La première, dont la couverture n'est pas conservée, mesure 1,20 m de largeur pour une hauteur préservée de 40 cm. Seul le profil du piédroit de la

seconde est visible sur une hauteur de 45 cm dans la paroi de la tranchée. Un puits perdu a également été documenté.

Mentionnons encore une couche organique sombre matérialisant peut-être une couche d'occupation, mais les marqueurs chronologiques et matériels font défaut.

Enfin, les pavés qui recouvrivent anciennement la rue de la Plaine sont

apparus directement sous le revêtement bitumineux actuel. Ils ont été mis en place alors que le collecteur n'était plus en fonction puisqu'ils recouvrent directement ses piédroits.

François Menna

Investigations et documentation: Archeodunum SA

